

L A C L E F
DU C A B I N E T,
D E S P R I N C E S
D E L' E U R O P E,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

F E V R I E R 1730.



A L U X E M B O U R G,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation des
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois séparés, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Memoires de Trevoux, & differens Journaux Lit. Hist. & Polit., comme Repub. des Lett. Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 9. vol., Bibliotheque Italique 4. vol.: il continuera de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE ;

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Février 1730.

ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature &
autres remarques curieuses.*

Suite de la Lettre écrite de Paris à Marseille, sur
la transmutation du fer en cuivre rouge, &c.

I. . . . Mais auparavant je dois vous faire part de ce qui me surprit le plus dans ce merveilleux travail. L'effet étonnant de la petite pincée de poudre m'avoit d'abord frappé ; mais réfléchissant ensuite sur cet effet prodigieux pour une si petite quantité , il me vint en pensée que cette poudre étoit une pure chimere , & que la transmutation ne devoit être produite que par la force des drogues que l'on avoit mises dans l'eau de la curve. Je proposai mon doute à Mr. le Comte , qui dès la troisième operation fit bouillir & reboüillir le panier & le fer sans y avoir mis de poudre ; on le tira au bout de 40 minutes ; mais le fer se trouva fer sur la surface ; ce qui m'étonna fort : il me fit prendre ensuite dans sa tabatiere une pincée de sa poudre , que je répandis moi même sur le fer du panier ,

que l'on replongea dans la cuve, & au bout de vingt minutes il se trouva plus de boïillie & plus belle que jamais. La fois suivante fut encore recommencée sans poudre, & aussi sans effet; i'y en remis encore, & la transmutation recommença comme auparavant. Je vous avoïe, Monsieur, que ces deux épreuves faites par moi même me remplirent d'une telle admiration, que peu s'en fallut que je ne criasse au miracle. Je laisse agir sur cela vos reflexions & celles de vos amis pour passer au reste.

Des 200. livres que pesoit le panier plein de taule neuve, assez épaisse, lorsqu'on le mit pour la premiere fois dans la cuve, il se trouva diminué de près de 100. livres en trois heures de travail, & la taule mince comme du papier, desquelles 100. livres de diminution on retira du coffre plein un grand baquet de boulie rouge, que l'on étendit sur une longue table à rebords, semblable à celle des plombiers, pour l'y laisser secher; étant seche elle se trouva peser près de 96. livres, qui auroient été aux mêmes 100. livres de fer, si on avoit ramassé toute la boulie de cuivre avec la même exactitude que l'on fait des balayeuses de l'or ou de l'argent; d'où il est évident que la transmutation du fer en cuivre est totale; métal pour métal, & sans déchet.

A mesure que cette boulie rouge se seche sur la table où on l'a épandue, elle devient d'un brun foncé comme de la terre, mais friable: & se réduit en poudre impalpable pour peu qu'on la presse entre ses doigts; on mit ensuite environ 50. livres de cette poudre brune dans un fourneau à feu nul, mais violent, & toutefois sans addition de borax ni d'aucun autre ingrédient pour en procurer la fusion; ce qui n'arrive point aux autres métaux, qui ont besoin de véhicules pour se fondre. Cette poudre se fonda comme du plomb; on versa la fusion dans
deux

deux lingotieres , l'une grande qui fit un lingot du plus beau cuivre rouge d'environ 45. a 46. livres ; l'autre petite , où il s'en fit un d'un peu plus de trois livres dont Mr. le Comte me fit present , & que j'ai apporté à Paris , après avoir resté trois jours sur les lieux à suivre tout cela sans le perdre de vûe d'un instant. Voila donc 100. livres de cuivre bien réel provenant de 100. livres de fer en trois heures de tems , par le travail d'une seule cuve : jugez de celui de six cuves travaillantes chacune 10. à 12. heures par jour , cela iroit au moins à deux milliers , & ainsi à proportion pour un plus grand nombre de cuves.

Quoique je me sentisse bien persuadé de la réalité de tout ce que j'avois vû , & que j'eusse cessé d'y soupçonner aucune tricherie , néanmoins comme les motifs qui m'avoient porté à examiner la chose avec tant d'attention , meritoient une plus grande expérience que la mienne , j'engageai Mr. Bâtonneau à m'accompagner dans mon second voyage ; ce ne fut pas sans peine que je l'y déterminai ; car sur ce qu'il avoit entendu dire de cette transmutation , il la traitoit comme vous & vos amis de tous les noms que la prévention fait donner aux nouveautés en ce genre. Mais enfin il fallut céder à l'évidence ; & son habileté même servit à le convaincre que ses plus forts raisonnemens , dénués du secours de ses yeux , n'avoient servi qu'à le prévenir. Que vous dirai-je enfin , Monsieur ? Il fut plus étonné encore que je ne l'avois été , lorsqu'après avoir vû les transmutations faites par la pincée de poudre , & sur le champ rétablies par son moyen.

Que vos amis & vous-même , Monsieur , raisonnez tant qu'il vous plaira , voilà le fait ; tout raisonnement est inutile. Il y a plus , c'est que j'ai vû depuis plusieurs ouvrages de ce cuivre , comme cu-

lières, fourchettes, gobelets, pommes de cannes, tabatières, flambeaux, casseroles, bras de cheminée, &c. En vérité, l'or qui nous vient de Lima dans son état naturel, c'est-à-dire, du titre de 16. à 17. Karats, n'est pas plus beau.

Un seul soupçon toutesfois nous resta à Mr. Bâtonneau & à moi, qui fut qu'il pouvoit peut-être y avoir quelque dissolution de cuivre dans la cuve d'eau bouillante ; & que par le moyen de la petite poudre, ce cuivre dissous se précipitoit en bouillie sur le fer du panier ; mais deux choses détruisirent bientôt ce soupçon ; l'une que le fer du panier n'auroit pas diminué de volume & de poids ; l'autre, que nous emportâmes à Paris, du consentement du Comte, deux bouteilles de pinte chacune, de l'eau de la cuve, bien broüillée de haut en bas, avant une des opérations, lesquelles deux bouteilles ont été travaillées ici selon l'art des précipitations ; rien ne s'est précipité ni sur plaque de fer, ni sur plaque de cuivre ; ainsi tout le secret de la transmutation ne réside très-certainement que dans la pincée de poudre, l'eau de la cuve, & les drogues que l'on y met ne servans vraisemblablement qu'à préparer le fer à s'ouvrir, & nullement à le convertir en cuivre, puisque le panier a beau bouillir dans la cuve sans la poudre, aucune conversion ne s'y fait ; & qu'elle se trouve faite au contraire 20. minutes après que la pincée de poudre y a été répandue.

Vous venez de voir la curioité. Passons présentement, Monsieur, à l'utilité de ce merveilleux secret.

On tient qu'il se consume communément chaque année en France douze millions pesans de cuivre qui se tirent principalement de la Suede, & dont le prix commun, supposé seulement à 20. sols la livre, monte par conséquent au moins à douze millions : qui se payent comptant, & qui sortent ainsi tous les ans du Royaume.

Royaume. Or il a été ci-devant démontré, par le travail d'une seule cuve, que les six de Villeneuve-St. George peuvent donner tout au moins deux milliers de cuivre par jour; & à ne leur donner que 250. jours de travail par an, à cause des Fêtes & Dimanches, elles produiront au moins cinq cens milliers de cuivre par an: ainsi il ne faut que 144. de ces cuves, placées en differens endroits du Royaume, pour produire du propre fonds de l'Etat, les mêmes douze millions pesant de cuivre par an, qu'il tire de l'étranger aux dépens de douze millions d'espèces d'or & d'argent qui sortent tous les ans du Royaume, & que l'Etat ne versera plus que sur lui-même. Quelle épargne pour la France!

D'ailleurs le travail de nos Forges à fer, en augmentant d'autant pour fournir à la transmutation en question, le nombre infini d'ouvriers d'augmentation, que ces fers & ces cuivres occuperont, assurera la subsistance d'une infinité de personnes desœuvrées & languissantes, augmentera d'autant le commerce par leur consommation, & conséquemment les droits du Roi.

De plus, le Comte s'étant engagé par ses Lettres patentes à donner en tout tems son cuivre à 4. sols par liv. de meilleur marché que le cours du cuivre étranger, cet avantage qui est considérable, tourne encore tout à la fois au profit des Sujets du Roi, & à l'augmentation du produit des Fermes de S. M., par la facilité que cette diminution de prix donnera à une infinité de gens, de se donner en cuivre ce qu'ils ne pouvoient avoir qu'en ustensile de terre.

Un autre avantage qui n'est pas de moindre considération pour le public, c'est que ce nouveau cuivre surpasse, dit-on, en pureté dans son espèce, celle de l'argent le plus fin: un Orfevre m'ayant assuré, par l'essai qu'il en a fait, qu'un pouce cube de ce cuivre pèse plus qu'un pareil volume d'argent fin. Ce qui se-
roit

roit une preuve bien évidente du fait, supposé constant, & ce qui me porteroit assez volontiers à le croire, c'est qu'entre la beauté extrême de ce cuivre mis en œuvre, & dont je vous ai ci-devant parlé, on a beau le froter avec un linge blanc, il ne se noircit nullement : ce qui n'arrive pas à l'argent, & encore moins à tous les métaux qui lui sont inférieurs ; d'où il suit que ce cuivre n'a pas besoin d'être étamé, ce qui n'est pas une petite épargne : cet étamage qui se renouvelle souvent, étant d'une dépense d'autant plus considérable, qu'en trois ou quatre fois les batteries de cuisine les plus fortes, & les autres ustenciles étamés, se trouvent percés & hors d'usage, par l'épaisseur du cuivre que les Chaudronniers enlèvent par le ratissoir toutes les fois qu'ils les étament.

Du tems des Romains, Monsieur, quelles statues n'auroient-ils point érigé à l'Auteur d'une si belle découverte ? L'équité & les lumières du Ministère d'aujourd'hui, donnent tous les jours mille preuves qu'il n'a besoin d'aucun exemple du passé pour récompenser le mérite.

II. Nous donnâmes le mois dernier l'extrait d'un Mémoire de la façon de Mr. Duquet, pour prouver la possibilité de faire servir le courant des Rivières au remontage des Bateaux, &c. à présent nous croyons devoir insérer ici la Réfutation de ce système : la voici.

Réfutation du dessein de Mr. Duquet sur le remontage des Bateaux.

Monsieur Duquet veut 1. que les roües des Moulins placés sur le courant des Rivières, remontent les Bateaux, en repliant sur leurs effieux e cable, au bout duquel est attaché le Batteau. 2.

Que

Que dans l'espace d'une lieuë , il y ait six de ces Moulins placés dans des points fixes. 3. Que le cable qui se replie sur l'essieu , soit en même-tems déplié par une corde que le Moulin supérieur tirera. 4. Que les aïles ou vanes des Moulins opposent 48. pieds de superficie au courant : & afin que les Bateaux en présentent moins , il diminuë la longueur de leurs prouës ; mais il augmente la longueur de leurs flancs.

Or pour refuter ce projet , je dis 1. que les points fixes où l'on met les Moulins , sont trop éloignés , parce qu'il faudra des cables de cinq cens toises , dont la manœuvre sera impossible. On en peut juger par les cables ordinaires , qui n'ayant que cent toises de longueur , se manient avec tant de peine , lorsqu'ils s'embarassent dans le tirage. Or un cable de 500. toises s'embarassera sans cesse , à cause des frequens détours des Rivieres. Il faudra donc toujours plusieurs hommes sur les deux bords pour le dégager : mais ce cable de 500. toises sera-t-il aisément débarassé ? Non assurément ; parce que par son poids seul il résistera à plusieurs personnes , qu'il sera toujours tendu par le mouvement continuel des vanes. En effet dans le remonrage ordinaire des Bateaux , lorsque le cable s'accroche à quelque chose , on arrête tout-à coup les animaux qui tirent : alors le cable qui n'est plus rendu , se laisse manier : ce qui est impossible en se servant des Moulins.

2. Mr. Duquet ne levera point cet obstacle en rapprochant les Moulins ; non seulement parce qu'on multiplie trop les frais ; mais encore parce qu'on embarasse le cours des Rivieres , qui dans les secheresses , ne laissent en plusieurs endroits qu'un passage pour les Bateaux chargés. Cependant si de 300. en 300. toises , il y avoit un Moulin au mi-
lieu

lieu du courant , quel embarras pour les Bateaux qui descendroient ?

3. Mr. Duquet ayant prévu que le cable seroit un obstacle insurmontable s'il se plioit entierement sur l'essieu des vanes , a imaginé de déplier le cable à mesure qu'il se repleroit, en faisant tirer par une corde qui tiendrait au Moulin superieur. Mais il y a là bien à redire ; 1. Ce déploiement continuel demande que les Moulins aillent tous en même-tems , ou sans cela on verra la corde se plier entierement sur l'essieu ; ce qu'on veut empêcher. 2. Il faudra à chaque Moulin un Bateau pour reporter en bas cette corde. 3. A quel signal connoîtra-t-on au Moulin superieur qu'il faut retirer la corde qui tire le cable ? Il n'y a qu'un coup de Canon qui puisse le donner. Ainsi voilà nos Rivières bordées d'Artillerie , & enfilées par une corde depuis leur source jusqu'à la mer. Ce ne sont-là que des inconveniens. Voici l'impossibilité de cette manœuvre.

4. Je prétens que le déploiement du cable est impossible. L'on en fera l'expérience en pliant une corde au tour d'un bâton , suspendu horizontalement : il ne faut que trois tours de corde , dont un bout sera chargé d'un poids assez leger. Alors si l'on veut retirer la corde par un glissement , en faisant couler ses parties les unes après les autres sur le bâton , on trouvera une résistance incroyable ; mais si l'on retire la corde en le dévidant par le mouvement circulaire du bâton , on n'aura que la peine de le mouvoir. Or ce qui a trompé Mr. Duquet , c'est qu'il a confondu le dévidement du cable avec le glissement , ou qu'il a crû qu'on pouvoit déplier le cable en le dévidant , sans le faire couler sur l'essieu. Cependant il est impossible de dévider le cable s'il se replie sur lui-même , après avoir couvert l'essieu par ses premiers plis ; parce qu'en

qu'en devidant le cable, il faut commencer par déplier ce qui a été le premier plié. Or les premiers plis sont engagés sous les seconds, & ceux-ci sous les troisièmes. Si Mr. Duquet vouloit que les parties du cable ne fussent jamais pliées les unes sur les autres, il faudroit alors ou que l'essieu fût d'une longueur immense pour contenir, sans aucun replis, un cable long de 500. toises; ce qui est impossible, ou que le cable se tirât par un glissement continuel, en faisant couler ses parties les unes après les autres sur les mêmes points de l'essieu, ce qui demanderoit une force extraordinaire. On le voit tous les jours, lorsque les Bateliers arrêtent les Bateaux que le courant emporte: Alors un seul homme ayant fait trois ou quatre tours d'un cable autour d'un pilier, arrête les plus gros Bateaux, qui sans ce secours entraîneroit plus de mille hommes. Dans ce glissement le cable se dépie continuellement sur les mêmes points du pilier, sans courir d'un bout à l'autre. Mais dans le dévidement la corde court d'une extrémité à l'autre, sans jamais revenir que pour se replier sur les premiers plis; ce qui empêche de tirer la corde.

5. Mr. Duquet suppose la force des vannes par leurs superficies opposées au choc de l'eau, il en doit diminuer environ un tiers, parce que les vannes au sortir de l'eau, enlèvent une masse considérable, & que le courant s'oppose encore au retour des vannes.

6. Mr. Duquet ne compte la résistance des Bateaux que par la surface de leurs prouës plongées dans l'eau, sans considerer que souvent il faut tirer de biais, & par consequent opposer le flanc, & non pas la prouë au courant. Or cet inconvenient n'est pas à mépriser dans le projet de Mr. Duquet, parce qu'il a augmenté considerablement la longueur

des Bateaux. Ceux qui font remonter les Bateaux sur les Rivieres dont la rapidité est grande, savent qu'un coup de gouvernail, en ayant trop détourné la prouë, a mis l'équipage en danger, parce que les Chevaux n'avoient pas assez de force pour retenir le Bateau que le courant repouffoit par le flanc. Or cet accident arrivera à tout moment si l'on suit le nouveau projet, parce que la longueur prodigieuse du cable ne suivant pas les détours de la Riviere, mais les coupant, trainera alors le Bateau au bord par une ligne presque perpendiculaire à ses flancs. Dans ces rencontres il faudra porter la prouë non pas perpendiculaire au fil de l'eau, mais sur un angle de près de 60. degrés, afin que le courant tombant sur le flanc, écarte la prouë du bord.

7. J'ajoute qu'on ne pourra jamais se servir de tous ces Moulins pendant quelques jours, parce qu'il n'est pas possible que de 600. Moulins qu'on placera sur une Riviere de cent lieues de remontage, il n'y en ait toujours quelques-uns en désordre. Sans compter les accidens que causeront les débordemens & les glaces, on doit supposer le dérangement de six Moulins chaque jour; parce qu'on ne peut pas se promettre qu'un Moulin dure plus de trois mois sans avoir besoin d'être racommodé. Que deviendront alors les Bateaux? Attendront-ils que les Moulins soient en état? Mais chaque jour voit six Moulins dérangés. De plus un Moulin arrêté empêche son inférieur, parce que celui-ci ne va que lorsque le supérieur tire la corde qui déplie le cable. Voilà donc une interruption de Moulin inévitable, qui interrompra le commerce. Enfin par quel signal avertira-t-on les Moulins de s'arrêter? Cependant sans cela les Bateaux en remontant seront hors

hors d'état de se tirer d'un mauvais pas , à moins qu'on ne coupe le cable.

8. Il me paroît que le plus avantageux pour le Commerce seroit de faire sur les bords des Rivieres un tirage commode pour les tems de secheresse, & d'inondation, afin qu'on ne fût pas obligé de passer & repasser si souvent les Rivieres, où l'on perd tant de tems. Il faudroit encore obliger ceux qui font les digues de les construire assez en talus, afin qu'on y pût monter & descendre ; mais c'est là une dépense que les particuliers ne peuvent soutenir.

III. *Lorraine.* François Midon, Libraire à Nancy ; vient d'achever un Livre, qui probablement sera recherché ; il a pour titre : *Traité d'Arithmetique, Tarif, ou Compte fait general, contenant les Comptes faits de Barême, avec un Traité des Changes & Contrechanges des principales Villes de l'Europe, des Monnoyes, des poids & mesures, & leur difference d'une Ville & d'une Province à d'autres ; de même un Traité du Toisé & de l'Arpentage avec les figures Geometriques, un autre des Alliages, & un des pied certain ; le tout accompagné d'une instruction sur chaque Traité, 8^o grand papier d'environ 760. pag.*

Sur la fin du mois de Decembre dernier, Mr. l'Evêque de Metz partit avec les Députés des Chapitres de la Cathedrale & de ceux de la Collegiale de *St. Sauveur*, pour aller feliciter S. A. R. de *Lorraine* sur son heureux retour dans ses Etats : Cet Illustre Prélat arriva le 21. à *Luneville*, & fut d'abord conduit avec toute la distinction due à son mérite & à son rang, à l'Audience publique de ce Prince à la tête desdits Députés : L'Abbé Raber, Doyen de la Collegiale de *St. Sauveur*, portant la parole, fit à S. A. R. la Harangue suivante.

MONSEIGNEUR,

Les Députés du Chapitre de *St. Sauveur de Metz* viennent ici mêler leur joye avec celle de vos Sujets : Nous rendons cet hommage à V. A. R. & par devoir & par inclination, instruits que ce qu'il y a de grand, de noble, & de magnanime, joint à une Religion solide & épurée, se trouve réuni dans vôtre Auguste Personne ; Vertus, MONSEIGNEUR, qui vous ont été transmises avec le sang, par un grand Prince, dont nous regretterions encore aujourd'hui la perte, si elle n'étoit heureusement réparée par les belles qualités qui brillent dans Vôtre A. R., & qui se sont fortifiées dans une Cour aussi éclairée que puissante. Sous des auteurs aussi certains, nous venons, MONSEIGNEUR, présenter à Vôtre A. R. nos plus profonds respects, & la supplier très-humblement de nous accorder l'honneur de sa puissante protection.

Le Sieur Berger, Curé de *Gellenoncourt*, a composé les vers suivans à la loüangé de S. A. R. de *Lorraine*.

A S. A. R. sur son heureux retour.

SI chéri du premier de tous les Potentats,
 SA qui l'Europe doit la bonace publique,
 François quittant le sein de l'Aigle Germanique,
 Vient en Consolateur visiter ses Etats.
 Grand Prince à ton aspect ta vertueuse Mere
 Mêlé aussi tôt la joye à sa douleur amere.
 Remplissant nos desirs, tu calmes les soucis

Dant

Dont son cœur maternel fut tendrement saisi.
Par tes hautes vertus , Pere de la Patrie ,
Tu suivras de fort près Leopold & Cesar ;
Ayant de tous les deux & les talens & l'art.
O Ciel conserve-nous une si digne vie.

Le Pere Cherubin de Noves , Theologien ordinaire du Cardinal de Polignac , Ambassadeur de France à la Cour de Rome , a presenté un petit Poëme Latin à S. Em. le jour de la fête qu'elle donna à l'occasion de la naissance du Dauphin : il a été jugé digne d'être inseré dans ce Journal , le voici.

Emin. ac Rev. D. Cardinali de Polignac, &c.

Splendida nunc redeunt veteris spectacula Roma ;
Et nox igne micans splendidiora facit.
Flammea Gallorum demonstrat machina pompam ,
Atque Italam Gentem Gallica pompa rapit.
Numquam sic latum spectavit Roma triumphum :
Hinc stupor ! hinc votum solvere ! vive Puer.
Orbis delicia , gentis decus inclyta Proles ;
Vive diu certa pacis origo Puer.
Vivat ; erit magnus , Romanam proteget Urbem ,
Et Patriis orbem , nomine & arte reget.
Regnent Delphinus , Lodoix , pariterque Maria ,
Certatim cunctis gaudia plena dabunt.
Ad Eminentissimum Cardinalem.
Gallia , regalem tibi debent , Roma triumphum :
Tu Roma & Regni gloria , Regis amor.

IV. André Chevalier , chez qui s'imprime ce Journal , avertit le public qu'il continuëra de délivrer des souscriptions pour le Dictionnaire de la Bible 4. vol. in 4°. par Dom Calmer , à present Abbé de

Senone en Lorraine, jusques à la fin du present mois de Fevrier, & qu'il a reçu les deux premiers Tomes de ce Livre.

Il avertit de même qu'il continuëra aussi à délivrer les Soucriptions, jusqu'à la fin du present mois de Février, pour le Dictionnaire Historique & Geographique de Moreri, qui s'imprime à Basle en 6. vol. in fol., & qu'il doit en recevoir incessamment le premier Volume.

IV. Le mot de l'Enigme du mois dernier est l'*Horloge*.

E N I G M E.

A *La Cour & partout également utiles,
 Nous sommes toujours deux d'un service assidu ;
 Et quoique nous soyons faites de deux mobiles,
 Nous ne formons jamais qu'un même individu.
 Tandis que le jour luit nous sommes fort tranquilles ;
 Mais si l'on ne voit clair nous ne pouvons agir :
 C'est pourtant à la nuit que nous sommes utiles,
 Et rarement au jour que l'on nous fait servir.
 Comme nous Atropos fait le même exercice
 Sur les préparatifs de ses deux noires sœurs,
 Et nous ne pouvons pas rendre le moindre office,
 Sans nous remplir le corps de puantes vapeurs.*

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **S**eville. Le jour de la fête de Ste. Elisabeth, dont la Reine porte le nom, Leurs Maj. & toute la famille Royale reçurent la-dessus les complimens des Grands, des Ministres étrangers, & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction, qui se rendirent tous pour cet effet au Palais Royal en habits de gala. Mr. Stanhope, Ambassadeur extraordinaire & Plenipotentiaire du Roi de la Gr. Bret., après avoir pris congé de L. M. & de toute la famille Royale, partit le 23. Novembre pour retourner à Londres. Les Ministres de France, d'Angleterre & de L. H. P. les Etats Generaux des Provinces Unies, continuent à avoir de frequentes Conférences avec ceux du Roi, sur diverses affaires, & particulièrement sur le Traité de Paix & d'Amitié nouvellement conclu, & dont on attend au plutôt les ratifications de la part des Puïssances intéressées, pour être échangées avec celles du Roi Catholique.

II. Ce fut le 27. Novembre dernier que le Marquis de Brancas, Ambassadeur de France, commença à donner la fête qu'il avoit fait préparer à l'occasion de la naissance du Dauphin, par un repas magnifique que S. Exc. donna aux autres Ministres étrangers, aux principaux Seigneurs de la Cour, & à plusieurs autres personnes de distinction, au nombre de 130. ; l'on y servit quatre tables des mets les plus exquis : Le soir l'Hôtel de S. Exc. fut illuminé d'un nombre infinis de lampions, &

orné de très-belles décorations & devises. Le lendemain toute la Compagnie y étant retournée, il y eut un très-agréable Concert de Musique, & l'on tira devant l'Hôtel de ce Ministre un beau feu d'artifice : Cette fête finit par un grand Bal qui dura jusques bien avant dans la nuit, & ne fut interrompu que par un splendide ambigu, & toutes sortes de rafraîchissemens, avec profusion : S. Exc. compte donner une autre fête, & faire tirer un feu d'artifice incomparablement plus beau que le premier, aussitôt que la Reine sera rétablie de ses couches, & en état de pouvoir prendre le plaisir de le voir des fenêtres du Palais Royal : c'est au 18. Decembre qu'il a été fixé.

III. Le 8. Decembre la Reine quitta pour la premiere fois le lit depuis ses couches, S. M. dina ce jour-là avec le Roi, & sa santé est entierement rétablie, quoi qu'Elle ait gardé quelque tems après la chambre par précaution. La jeune Infante continuë aussi à profiter à vûë d'œil. Le Prince de Ventimiglia, Lieutenant General des Armées de S. M. est de retour en cette Cour des *Pays-Bas*, où il a été occupé pendant quelques années à regler ses affaires domestiques : Ce Seigneur a eu l'honneur de saluer L. M., dont il a été très-bien reçu. Les deux Ambassadeurs de l'Empereur, qui sont toujours en cette Cour, attendent de nouvelles instructions de S. M. Imp., pour pouvoir agir dans la conjoncture presente. Le Magistrat de cette Capitale qui se prépare à donner un Combat de Taureaux, a l'occasion de la naissance de l'Infante Marie Antoinette Ferdinande, pour le jour qu'il plaira à L. M. de fixer, a fait dresser sur la place de Saint François, plusieurs Balcons & grand nombre d'Echaffauts qui doivent être très-bien ornés. Le Roi a ordonné de faire des habits neufs pour 38000. hommes

hommes de Troupes réglées , & l'Entrepreneur s'est engagé à les livrer tous dans peu. L'on parle du départ de la Cour pour *Madrid* ; mais le jour n'en est pas encore fixé. S. M. a donné un Decret qui enjoit , sous peine de cassation , à tous les Officiers Militaires absens de leurs Garnisons , d'y retourner incessamment , & de rendre leurs Troupes complètes avant le Printems prochain, les Bataillons devant être de 700. hommes , & les Escadrons , tant de Cavalerie que de Dragons , de 150. L'on a aussi expédié de nouveaux ordres pour enrôler grand nombre de Matelots. Le Roi a nommé à l'Archevêché du *Mexique* Dom Jean-Antoine de Bezarron , Archidiacre de l'Eglise Cathedrale de cette Ville. Le Sieur Jérôme Simon de Cœur , Chirurgien & Accoucheur de la Reine , a obtenu pour lui & ses Descendans à perpetuité des Lettres de Noblesse , en consideration des bons services qu'il a rendus à Sa Majesté.

IV. *Cadix*. Il est arrivé dans la Baye de cette Ville plusieurs Bâtimens de differentes Nations , entr'autres un revenu depuis peu des *Carraques* , qui a apporté 5717. Boisseaux de Cacao , & quantité d'autres Marchandises ; ce Bâtiment doit être bientôt suivi de plusieurs autres très-ricement chargés. Il est aussi arrivé dans ce Port le 4. Decembre dernier , une Fregate venant de *Cartagene* , & en dernier lieu de la *Havane* , qui a apporté pour le Compte du Roi 700. mille écus , & plus d'un million pour celui de divers Particuliers. On attend le General Cornejo dans ce Port avec plusieurs Vaisseaux de guerre nouvellement construits à *St. Andero* , & en divers autres Ports de la *Biscaye* : Ces Vaisseaux , & ceux qu'on équipe actuellement dans le Port de cette Ville , formeront au Printems prochain une Escadre de 26. voiles. Un Bâtiment armé

en guerre par le Gouverneur de *Valence*, a pris un petit Corsaire de *Barbarie*, dont l'Equipage étoit de 25. hommes qui ont été faits Esclaves. Les Droits d'Entrée & de Sortie ont été rétablis dans cette Ville sur le pied des anciens Traités en faveur du Commerce. Nous joignons ici l'extrait d'une Lettre écrite à bord du Vaisseau le *Roy David*, commandé par le Capitaine Charles Segenberg le 29. Novembre.

Le 3. du courant à la pointe du jour, étant à 30. lieues du Cap de St. Vincent, nous rencontrâmes deux Corsaires d'Alger, montés chacun de 50. pieces de Canon, qui nous obligerent, de même que le Capitaine Schelvis, avec qui nous étions partis de Cadix, de mettre nos Chaloupes en mer, & d'aller leur montrer nos passeports. Ils dirent qu'ils étoient obligés de nous conduire à Alger, sur ce qu'ils trouvoient nos passeports trop vieux : ils firent ensuite passer sur leurs bords l'Equipage de nôtre Vaisseau, & celui du Capitaine Schelvis, à l'exception de cinq hommes, & en échange ils mirent sur nôtre Bâtiment 40. Turcs, qui s'emparèrent d'abord de tout, ouvrirent même & mirent en pieces les ballots, paquets &c. pour voir les marchandises qu'ils contenoient. Ces Corsaires nous emmenerent tous deux ensuite à Alger, où nous arrivâmes le 20. du courant ; & nous trouvâmes qu'on y avoit aussi conduit les Bâtimens des Capitaines Jean Colster & Atis-Vroom. Les Turcs firent de grandes démonstrations de joye, sur la prise considerable de ces 4. Vaisseaux, qui avoient été enlevés sans qu'il leur en eut coûté un coup de poudre. Mais les Consuls de France, d'Angleterre & de Suede se joignirent d'abord à celui d'Hollande, & representèrent très-vivement au Bey, qu'il devoit relâcher ces 4. Vaisseaux avec leurs Equipages & cargaison, où
qu'au-

qu'autrement il devoit s'attendre que leurs Princesaux lui en témoigneroient leurs ressentimens &c. Le Bey ayant fait là-dessus assembler le Divan, il y fut réjoui de relâcher les Bâtimens & leurs Equipages, mais de confisquer l'argent comptant, & les autres effets qu'on y avoit trouvé à bord : sur quoi lesdits Consuls s'étant de nouveau rendus chez le Bey, lui firent de nouvelles remontrances, auxquelles ils joignirent quelques menaces, qui eurent cet effet, qu'il nous remit d'abord tous en liberté, & nous rendit l'argent comptant sans le compter, quoique la populace se fût déjà soulevée contre lui, avec menace de le massacrer, sur ce qu'il rendoit ainsi ces quatre prises avec tout ce qui leur appartenoit. Cependant nous fîmes toute la diligence possible, & nous mimés en mer, non sans peril, de compagnie avec le Capitaine Schelvois ; mais les Capitaines Jean Coster & Atis-Vroom ne pûrent nous suivre ce jour-là, parce qu'ils n'étoient pas encore prêts. Nous faisons actuellement voile pour Gibraltar, afin d'être radoubés, & de nouveau pourvus de toutes sortes de munitions, les Barbares nous ayant tout enlevé.

V. *Madrid*. Les Habitans de cette Capitale aspirent avec impatience après le retour de la Cour, qui en effet doit incessamment y retourner. Le Colonel Stanhope, Ambassadeur Extr. du Roi de la Grande-Bretagne, a passé par cette Ville, retournant de Seville à Londres ; S. Ex. faisoit toute diligence pour passer les Pyrenées avant les grandes neiges.

VI. *Portugal. Lisbonne*. Il arrive journellement dans le Tage plusieurs Bâtimens de différentes Nations, & il en est parti de même pour differens Pays. Un Vaisseau nouvellement arrivé du *Brezil*, fut brulé par accident dans cette Riviere avec toute sa cargaison, consistant en Tabac, Sucre, Cire, &

en Cuir ; & il ne s'est sauvé de tout l'Equipage que deux hommes, 48. y ayant malheureusement péri. La Flotte qu'on attendoit de *Rio de Jennero*, est heureusement arrivée dans le *Tage*, une partie le 25. & l'autre le 26. Novembre dernier. Cette Flotte étoit composée de 22. Bâtimens Marchands & de deux Vaisseaux de convoi. On fait monter fort haut la cargaison de cette Flotte, puisque l'on assure qu'elle va a onze millions de cruzades

A R T I C L E I I I.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le Pape alla le 3. Decembre au Couvent des Peres Dominicains de la *Minerve*, & y donna sa benediction *in articulo mortis*, au Procureur General de cet Ordre. Le même jour le Cardinal de Polignac, Ambassadeur de France en cette Cour, commença à donner la fête qu'il avoit fait préparer à l'occasion de la naissance du Dauphin, & qui avoit été differée à cause du mauvais tems, comme nous l'avons dit dans le Journal précédent. Son Eminence donna ce jour-là une course de Chevaux dans la grande rue du Cours, & le Cheval du Connétable Colonna gagna le prix, qui étoit d'onze aulnes de drap d'or & d'argent, sur lequel étoient brochées les Armes de France & du Dauphin. Un grand nombre de Cardinaux, le Connétable Colonna, Mr. Aquaviva, & plusieurs autres personnes du premier rang virent cette course du Balcon du Palais de l'Academie de France, & le Cardinal de Polignac fit ensuite servir à cette illustre Assemblée des rafraichissemens de toute espece

&c

& des plus exquis avec profusion ; après quoi S. Em. s'étant renduë dans son Palais, qui étoit tout illuminé, & très-richement orné au dedans & au dehors, regala les Ministres étrangers & beaucoup de Seigneurs & de Dames qui s'y étoient assemblés, d'une simphonie exécutée par les plus habiles Musiciens, dont l'harmonie des instrumens joint à la douceur des voix, fit un Concert des plus mélodieux, & qui charma tous les Auditeurs. Le lendemain le même Cardinal traita très-splendidement à dîner une partie de la Noblesse Romaine : le soir elle fit de nouveau illuminer son Palais, ce qui ayant duré jusqu'au 6., S. Em. donna ce jour-là une nouvelle course de Chevaux, dont le nombre étoit de 17., & celui du Connétable Colonna surpassant les autres en vitesse, emporta derechef le prix. Après cette dernière course tout le monde se rendit en foule à la Place *Navonne*, où l'on avoit dressé le feu d'artifice, orné de superbes décorations, & le Cardinal de Polignac se plaça sur le Balcon du Palais du Cardinal Ottoboni, le Chevalier de St. George & la Princesse son Epouse avec ses deux fils, sur celui de *St. Jacques des Espagnols*, & tous les autres Seigneurs & Dames prirent place sur differens Balcons & croisées qui avoient été ornés des plus riches tapis de velours cramoisi & de damas à crepines d'or : d'où ils virent tirer le feu d'artifice, & les différentes machines qui furent allumées successivement, & qui formerent le plus beau spectacle qu'on ait encore vû en ce genre, & dont toute la Ville de *Rome* fut charmée : ce feu qui dura près de deux heures, finit heureusement sans aucun accident, quoiqu'il y eut une foule innombrable de personnes de toutes conditions qui étoient venuës de toutes part pour participer à ce spectacle.

II. Le Pape a assigné au Cardinal Caraffa une pension

penſion annuelle de 400. écus ſur un Evêché dans le Royaume de *Naples*. Le Duc de Lanti revenu depuis peu d'*Eſpagne*, a fait élever les armes de ce Royaume ſur la porte de ſon Palais. Le 6. il y eut au *Vatican* une Congregation particulière des Cardinaux Corradini, Davia, Spinola & Lercari, avec le Secrétaire Riviere, ſur les affaires préſentes de *Pologne*. Sa Sainteté a donné l'Evêché d'*Oſimo* à Mr. Tenerini; & celui de *Firentino* à Mr. Borgia, frère de l'Evêque de *Fermes*. Ce fut dans une Audience particulière que le St. Pere donna le 9. à Mr. Bentivoglio, que cette Eminence lui fit part de la naiſſance de l'Infante, dont la Reine d'*Eſpagne* étoit accouchée. Suivant la réſolution priſe dans une Congregation extraordinaire, tenuë ſur la nouvelle de la concluſion du Traité fait à *Seville* entre l'*Eſpagne* & les Alliés d'*Hannover*, par lequel il eſt entr'autres ſtipulé le transport en *Italie* de l'Infant Dom Carlos, pour y être à portée de prendre poſſeſſion des Etats de *Toſcanne* & de *Parme* après la mort des Ducs de ces noms, le St. Pere eſt réſolu, à ce qu'il paroît, de maintenir les Droits qu'il prétend avoir ſur les Duchés de *Parme* & de *Plaiſance*, & qu'il dit être Fiefs du *St. Siege*; & pour cet effet il doit, dit-on, aller dans peu un bon Corps de Troupes du Pape dans ces Pays là, pour s'oppoſer à celles de l'Infant Dom Carlos.

III. La Ville de *Prague* a envoyé 2000. écus aux Chanoines de *St. Jean de Latran*, pour y ériger un Autel à l'honneur de St. Jean Nepomucene, qui y a été depuis peu canonisé. Le 11. le Pape fit la ceremonie de ſacrer Mr. Coſcia Evêque de *Zamies* & de *Cephalonie*, & aſſiſta enſuite à la Chapelle ordinaire qui ſe tint dans la Baſilique de St. Pierre. Le 13. le Cardinal de Polignac, accompagné de grand nombre de Prélats, & autres perſonnes diſ-

ſtin-

tinguées, celebra solennellement la Messe à *St. Jean de Latran*, que l'on nomme du Roi de France, & que l'on dit tous les ans le jour de la *Ste. Lucie*. Le même jour sur le soir le Cardinal Ferreri fit son entrée dans la Ville de *Rome*; mais il n'y eut que le Cardinal Pipia & les deux Ministres du Roi de *Sardaigne* qui ayent été à sa rencontre: Cette Eminence alla descendre au Couvent des Peres Dominicains de la *Minerve*, & prit son logement dans les deux Cellules où le Pape avoit accoustumé de loger. Les Ministres étrangers & les premiers de la Ville de *Rome*, l'ayant envoyé complimenter sur son heureuse arrivée dès le lendemain, S. Emin. leur fit dire qu'ellen'étoit point en Ville; mais ce Prélat eut l'honneur de saluer S. S. qui fut ce jour là audit Couvent rendre visite au Procureur General dont nous avons déjà parlé, & qui continuë d'être très-mal. Le Pape signa le 16. un Bref, par lequel le Cardinal Ottoboni est autorisé de se faire payer par la Chambre Apostolique la somme de 20000. écus en déduction des Rentes de l'Abbaye de *Chiaravalle* dans le *Milanez*, qui avoit été sequestrée pendant la dernière guerre d'*Italie*, sur ce que ce Cardinal avoit accepté la Charge de Protecteur de la Couronne de *France*.

IV. *Naples. Sicile.* Le 28. le Comte de Harrach, Viceroi de ce Royaume, posa la première pierre d'un nouveau Bâtiment qu'on doit ajouter à l'Hôpital des Incurables. Un certain Etranger qui avoit été recommandé à la Princesse d'Avellino, qui l'avoit logé dans l'appartement d'un de ses Gentilshommes, lui a volé 20. pistoles, & sur les plaintes que le Gentilhomme en fit à l'Etranger, celui-ci promit fort lui rendre son argent à un jour fixé; mais ce jour venu l'Etranger ayant trouvé moyen de tirer le Gentilhomme à part, il lui donna

donna cinq coups de poignard , & le croyant mort, il retourna au Palais de la fudite Princesse ; de-là se fava quelques heures après à l'Eglise *St. Jean*, fur ce qu'il apprit que ce Gentilhomme n'étoit pas mort, & a trouvé moyen de s'évader, fans qu'on fâche où il est allé , quelque perquifition que la Justice ait pû faire. Le Capitaine & le Lieutenant du Vaiffeau de Guerre le *St. Leopold*, après s'être reciproquement regalés à coups de Bâtons , ont mis l'épée à la main , & fe font bleffés tous deux , mais la garde étant furvenue, ils ont été arrêtés , & l'on travaille à leur procès. Don François Mufferola, qui étoit chargé des affaires de la Nobleffe Napolitaine à la Cour de *Vienne*, ayant demandé à être rapellé , cette Nobleffe a nommé en fa place le Prince de Piocolomini, avec le titre d'Ambaffadeur , mais le Viceroi a refusé de lui accorder un pafféport, & en a écrit à la Cour de *Vienne*, pour fçavoir fa réfolution là-deffus. Un Vaffal du Prince de Franca Villa ayant porté des plaintes contre lui devant le Tribunal de *Leccé*, le Viceroi a ordonné à l'Auditeur d'en prendre connoiffance , & ce Prince ayant d'abord refusé d'admettre cet Auditeur, le Viceroi lui a défendu de refter dans les Provinces de *Leccé* & de *Bary*, & lui a enjoint de fe rendre à *Naples*.

V. *Florence*. La Princesse Violante est de retour en cette Ville de *Lapeggi* fa maifon de Campagne : cette Princesse fut d'abord complimentée fur fon heureux retour, par l'Electrice Douairiere Palatine, & le Grand Duc la fit auffi complimenter par un de fes Gentilshommes. La Princesse Eleonore fe tient au contraire toujours à *Gualtalla* : elle compte envoyer à *Milan* des Commiffaires pour y difcuster la validité de fes prétentions, avec

ceux qui seront nommés de la part de l'Empereur. Deux Barques de *Lippari* ayant été obligées pour se mettre à couvert d'une tempête furieuse, d'entrer dans le Canal du Lazaret de *Livourne*, ont été arrêtées par les Gardes des Fermiers, pour avoir des Marchandises de contrebande à bord de leurs Barques, & tous leurs effets ont été confisqués; mais le Grand Duc les a fait relâcher, de même que tous leurs effets. Le Pere Ascanio, chargé des affaires d'Espagne en cette Cour, ayant reçu par un Courier la nouvelle du Traité de Paix & d'Amitié, conclu entre le Roy son Maître & les Alliés d'Hannover, en fit part au Grand Duc dans une Audience particuliere, & en délivra même une copie à un des Secretaires d'Etat qui étoit présent. Sur quoi il y eut Conseil d'Etat secret, dans lequel on examina les articles de ce Traité: Il fut ensuite dépêché differents Couriers à plusieurs Cours, entre autres à celle de *Vienne*, à laquelle S. A. R. a, dit-on, fait faire des propositions très-avantageuses. Le Grand Duc prétend même augmenter de 10000. hommes le nombre de ses Troupes: ce qu'il y a de certain, c'est qu'on recrute à force dans la *Toscane* & Pays circonvoisins.

VI. *Venise*. Il a passé par cette Ville un Courier venant de *Seville* qui remit un paquet à Mr. de Monteleon, Ambassadeur d'Espagne, auprès de cette Republique: Ce Courier continua ensuite sa route pour *Vienne*; il étoit porteur des copies du Traité de Paix & d'Amitié conclu à *Seville*, entre l'Espagne & les Alliés d'Hannover, & apportoit aussi la nouvelle de l'heureux accouchement de la Reine. Les nouvelles qu'on a reçues par les derniers Bâtimens venans de *Corfou*, & autres Isles circonvoisines, confirment toujours qu'on y jouit d'une santé parfaite. Le Prince
Emanuel

Emanuel de Portugal qui s'est tenu quelque tems *incognito* & sans suite à *Padoïe*, est arrivé en cette Ville, où il est venu pour participer aux divertissemens du Carnaval, qui sera selon toute apparence, un des beaux & des plus brillans qu'il y ait eu depuis long-tems par l'affluence d'Etrangers qui arrivent journellement en cette Ville. Les pluyes continuelles qui ont tombé dans le pays, ont tellement fait enfler à différentes fois les Rivieres, qu'il y a eu des débordemens, qui ont beaucoup endommagé les Campagnes voisines, & gâté les chemins qui sont presque impraticables.

VII. *Milan*. On a élevé sur la porte du Bureau des Postes de cette Ville, de même qu'à *Mantoïe* & à *Cremone*, les Armes de l'Empereur, pour marque que S. M. Imp. prend ces Bureaux pour son compte. On a affiché par tout l'Etat de *Milan*, & publié une Foire pour le mois d'Août prochain, que S. M. a établie à *Trieste* en *Istrie*, & l'on offre des franchises & des avantages très-considerables aux Marchands qui voudront y aller. On continuë toujours de visiter les lettres au Bureau de la Poste, & l'on n'en distribuë aucune qu'elle n'ait passée par les mains des Commissaires. Les frequents Couriers qui vont de *Turin* à la Cour de *Vienne*, donnent à penser; mais jusqu'à cette heure on n'a pû penetrer au vrai le véritable sujet de ces allées & venues. On parle toujours que les Troupes destinées pour ce pays, sont actuellement en marche, & l'on fait dans tout le *Milanex* des amas très-considerables de toutes sortes de provisions, & sur tout de fourages & d'avoines.

VIII. *Suisse. Soleure*. Les Seigneurs députés des 13. Loïables Cantons arriverent le 29. du mois de Novembre dernier en cette Ville, comme

me il a été dit dans le Journal précédent, suivant l'invitation qui leur avoit été faite par le Marquis de Bonnac, Ambassadeur de France. Ces Seigneurs furent d'abord complimentés & regalés du vin d'honneur de la part de son Excellence. Le lendemain matin, après s'être assemblés à l'Hôtel de Ville, ils allèrent en Corps complimenter Son Excellence, sur la naissance du Dauphin, de la part du Loüable Corps Helvetique : Mr. le Bourguemâitre Etcher, premier Député du Canton de *Zurich*, ayant porté la parole en cette occasion, son discours roula sur la joye que toute la *Suisse* ressentoit d'un événement si avantageux à la Couronne de *France*, à toute l'Europe en general, & à la *Suisse* en particulier, & si conforme aux intentions & aux vœux de tout le Loüable Corps Helvetique. S. Excellence y répondit en termes très-gracieux, & prit occasion d'inviter lesdits Seigneurs députés à un feu d'artifice qui devoit se tirer ce soir-là. L'après-midi ce Ministre se rendit avec un nombreux cortège à la loge qu'il avoit fait préparer pour la commodité des Spectateurs, & y trouva les Seigneurs Députés avec les personnes de distinction de leur suite, & d'autres Etrangers d'un rang distingué : Cette loge étoit un Amphitheatre spacieux placé vis-à-vis d'un Pavillon, orné d'Emblèmes & de devises Latines convenables au sujet, illuminé d'un grand nombre de lampions, & surmonté des Armes de *France*, environnées de celles des 13. Cantons & de leurs Alliés. Sur les sept heures du soir, le signal ayant été donné par 30. coups de Canon, on tira un feu d'artifice sur l'eau, qui fut suivi d'un autre sur terre, qui furent admirés de tous les Spectateurs, ayans été executés dans la perfection. Pendant tout ce tems-là, S. Excellence fit servir aux Spectateurs
qu

qui étoient dans les Loges toutes sortes de rafraichissemens avec profusion. Le premier Decembre les Seigneurs Députés s'étant de nouveau assemblés à l'Hôtel de Ville, nommerent des Députés en second pour aller prendre Mr. l'Ambassadeur dans son Hôtel, & l'accompagner au lieu de l'Assemblée, où S. Excellence étant arrivée, elle fit le discours que l'on a inseré dans le précédent Journal, & invita ensuite cette Illustre Assemblée à diner. Ce Ministre fut ensuite reconduit par les mêmes Députés à son Hôtel, comme il en étoit venu : l'heure du repas venuë, & tous les Conviez assemblés, Mr. l'Ambassadeur fit tirer une Loterie en faveur des Seigneurs Députés, consistant en bijouterie de différentes especes, & d'un prix très-considerable ; après quoi on se mit à table, qui fut servie avec toute la délicatesse & le bon goût possibles : il y fut bû force santés, entre autres les santés Royales au bruit de plusieurs pieces de Canon, & le repas ne finit que bien avant dans la nuit. Deux jours après, toute la Ville fut le soir illuminée, & principalement l'Hôtel de l'Ambassadeur de *France*, où les Dames se rendirent ; il y eut un grand bal qui ne fut interrompu que pour faire tirer à toutes ces Dames une Loterie consistant en nipes, étoffes, & autres galanteries propres aux Dames ; après quoi le bal recommença, & dura jusqu'au jour ; les rafraichissemens, & toutes sortes de confitures ayant été servies pendant toute cette fête. Le 3. les Seigneurs Députés prirent congé de S. Excellence, qu'ils remercierent dans les termes les plus expressifs, du bon accueil qu'ils en avoient reçu ; & Mr. le Bourguemaitre Elcher portant la parole, adressa, le discours suivant à S. Excellence : Je
le

Je mets ici tel qu'il a été traduit de l'Allemand en François.

Trés Excellent Seigneur,

Dieu qui aime les hommes, fait du bien à tous les hommes, & particulièrement à ceux que sa divine providence a établis sur la terre comme ses representans. Tels sont les Rois, les Princes Souverains, & les Républiques Souveraines. Dieu dont ils sont les Vicaires, leur a imprimé sur le front sa divine Image, afin qu'ils soient aimez, honnorez, & craints; qu'on leur rende une dûë obéissance. Comme les moyens les plus propres pour conserver les Royaumes, & les Républiques, les maintenir dans la puissance & leur procurer l'abondance & la paix.

La succession du Trône dans les Royanmes, & la continuation de la liberté dans les Républiques, sont regardées comme la plus haute faveur de la bonté divine. On a vû cette succession depuis un tems immémorial au gré des Rois Très-Chrétiens, & cette continuation de la chere liberté à la satisfaction du loüable Corps Helvetique.

Ces marques visibles de la protection divine font connoître, que c'est sa volonté que l'amitié & la bonne union, qui regnent depuis si long-tems, entre les plus anciens Alliés, soient éternellement entre eux.

Il a plu à vôtre Excellence d'inviter les 13. Cantons & leurs Alliés aux fêtes qu'elle a données pour l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin: Nous la remercions très-humblement de l'honneur qu'elle a fait en cette occasion à la République & à nous. Qui est-ce qui peut voir des marques si éclatantes du bonheur de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui

qui ne s'écrie en même-tems , nec pluribus impar ?
 Quel est le Roy si heureux sur la terre , qui dans
 un âge auquel se trouve Sa Majesté Très-Chrétienne ,
 se voit un Successeur tant désiré ; quel est le Roy
 chez qui se trouvent tous les Ministres de toutes les
 Puissances assemblées , pour procurer à la Chrétienté
 une Paix generale. Si un Soleil levant éclaire le
 monde avec tant de splendeur , quelle lumiere ne
 répandront pas ses rayons sur la terre , lorsqu'il sera
 dans son midi ?

Nous souhaitons , & nous prions que le Soleil de
 Justice darde ses rayons célestes sur Sa Majesté Très-
 Chrétienne , sur la Reine sa très chere Epouse , sur la
 Famille Royale , & particulièrement sur le Dauphin
 si cher à la France. Nous prions qu'il éclaire vôtre
 Excellence , Madame son Epouse , & ses Illustres Des-
 cendans , & quelle soit nec pluribus impar , en tout
 ce quelle desire & quelle merite tant. En effet , ses
 merites incomparables se sont faits distinguer en Orient
 & en Occident ; toute la Suisse en particulier les
 regarde avec admiration.

Nous prions V. Exc. de permettre que le Corps
 Helvetique , nec pluribus impar . par la sincerité de
 son amitié , regarde comme le sien propre , le bonheur
 de la France , à l'occasion de la naissance du Dauphin.
 Nous sçavons quelle joye elle cause par tout le Royau-
 me : Nous sçavons combien V. Ex. y est sensible ; mais
 nous pouvons l'assurer qu'elle ne fait pas moins d'im-
 pression sur l'esprit de tous les Suisses raisonnables , &
 de leurs chers Alliés , dont la joye est aussi grande , aussi
 sincere & aussi vive que celle qu'on puisse ressentir dans
 le reste du monde.

Nous prions instanment V. Ex. de recommander
 nôtre Republique & toute la Nation , à la continua-
 tion de l'ineffimable bienveillance de S. M. T. C. , &
 de l'assurer qu'en qualité de ses anciens & fideles Ali-
 liés

liés, nous tâcherons de tout notre pouvoir & avec toute la sincérité, de rendre à S. M. T. C. & à sa Maison Royale, tous les services qui dépendront de nous.

Nous prions aussi V. Exc. de nous continuer son affection, en l'assurant de l'estime la plus sincère que nous avons pour elle.

Le lendemain tous les Seigneurs députés partirent pour retourner chez eux.

Suivant les nouvelles de Bâle, les differends entre les Liges Grises & celles de la Maison de Dieu, vont en augmentant, bien loin de diminuer: Les Chefs de cette dernière Ligue, ont prié les Députés des Cantons de Zurich & de Berne, d'employer leurs bons offices auprès de leurs Principaux, afin qu'ils leur envoient, en cas de besoin, les secours nécessaires pour les mettre en état de se maintenir dans leurs droits & privilèges. On débite ici que l'on doit lever un Régiment de Grisons pour les employer au service de S. Maj. Imp. dans le Milanéz.

Les Ministres de l'Empereur qui sont encore à Milan, se sont plaint aux Commissaires des districts de la Valteline, par où ils ont passé en allant à Milan, que les Reformés qui en avoient été delogés, y étoient revenus, & qu'il convenoit qu'ils en fussent de nouveau chassés; & ayant pressé là-dessus les susdits Commissaires, ils leur ont répondu qu'ils n'étoient point en droit de leur autorité privée, d'obliger ces gens de sortir de ces quartiers-là, & qu'il falloit avoir là-dessus des Ordres précis des 3. Liges.

Les differends entre la Regence de Lucerne & la Cour de Rome, sont toujours dans le même état, sans qu'on voye jour à les pouvoir terminer sitôt. On ne parle presque plus du renouvelle-

ment d'Alliance entre le Roy d'Espagne, & les Cantons Catholique Romains.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE & en LORRAINE depuis le mois dernier.

I. **V**ersailles. Le 8. Decembre le Roy & la Reine partirent pour se rendre à *Marly*, accompagnés des Princes du Sang, des Cardinaux de Rohan & de Fleury, du Prince Charles de Lorraine, des Ducs de Bouillon & de Rohan, des Secretaires d'Etat, & de tous les Principaux Seigneurs & Dames de la Cour : L. M. ayant fait quelque séjour dans ce Château, retournerent le 21. à *Versailles* avec toute leur suite. La Reine est entierement rétablie d'une indisposition qui lui étoit survenue à *Marly*, & qui l'a obligé de garder la Chambre pendant quelques jours : On confirme toujours la grossesse de S. M. qui a résolu de faire un voyage à *Chartres*, vers le milieu du mois de Février, pour y accomplir un vœu devant l'Image miraculeuse de la Vierge, en reconnoissance de son heureuse délivrance & de la naissance d'un Dauphin : Ce jeune Prince jouit toujours d'une santé parfaite, & profite à vûë d'œil. On attend ici avec impatience le retour d'un Courier dépêché à la Cour de *Vienne*, pour apprendre quel parti prendra S. M. Imp. dans la conjoncture présente, & si Elle accedera au Traité de Paix & d'Amitié nouvellement conclu à *Sevilla* entre l'Espagne & les Alliés d'Hannover, auquel Elle a été invitée de la part du Roy : S. M. fait

fait tous les efforts pour empêcher que le transport de l'Infant Don Carlos en *Italie*, n'y cause aucune broüillerie. On a reçu des avis ici que le Roy de Sardaigne est sollicité de faire une Alliance avec une forte Puissance ; & les Couriers qui vont & viennent continuellement, font juger que ces avis pourroient bien avoir quelque fondement.

II. Les Princes de la maison de Lorraine, qui sont en Charges dans cette Cour, sont revenus de *Lunerville*, où ils étoient allé faire un tour, pour complimenter le nouveau Souverain sur son heureux retour de la Cour de *Vienne*. Les six vers suivans présentés, par un Officier, dont la pension avoit été diminuée, ont tellement plu au Roy, qu'il obtint sur le champ l'effet de sa demande.

S I le Fils du Roy nôtre Maître,
Par son crédit faisoit renaitre
En son entier ma pension ;
Chose dont j'auvois grandé envie,
Je chanterois comme *Arion*,
Un Dauphin m'a sauvé la vie.

III On ne parle plus de la réduction des Tailles, ni d'aucune reforme dans les Troupes de S. M. & il n'y a pas d'apparence qu'il s'en fasse aucune, avant la prochaine revûë generale du mois de May. Le 25. le Roy assista avec toute la Cour à la Messe de minuit, & aux autres Services solemnel des deux jours suivans. Le premier jour de l'an Leurs Majestés reçurent les complimens des Ministres étrangers & des Cours Supérieures sur le renouvellement de l'année : & le Prévôt des Marchands à la tête des Officiers de

Ville fit au Roy les presens accoutumés en cette occasion. Les Maréchaux d'Uxelles & de Tallard, s'étans retirés de la Cour, à cause de leur grand âge & de leurs infirmités, le Roy a nommé Mr. le Pelletier des Forts & Mr. d'Angervillers, tous deux Conseillers d'Etat, pour remplacer au Conseil ces deux Seigneurs. Mr. Berquin, Maître des Requêtes, a obtenu la permission d'acheter la Charge de Receveur General des parties casuelles, dont son frere a joiüi jusqu'à present. La Majorité de la Ville de *Landau*, a été donnée à Mr. de Laval, ci-devant Major du Régiment de Forêt, & le Marquis de la Ferté s'est démis volontairement de son Régiment d'Infanterie. Le Roy a envoyé une grosse somme d'argent au Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de *Bezançon*, pour subvenir aux frais des réparations du Chœur de cette Cathédrale, qui a été considérablement endommagé par la foudre qui y tomba il y a quelque tems.

IV. Le feu Roy Louis XIV., qui avoit érigé la Ville de *Coutance* en Gouvernement, y avoit aussi attaché 12000. livres de pension, en faveur de Mr. Boüin, Gouverneur de *Versailles*; mais S. M. a jugé à propos de le supprimer. On vient de placer dans la Grande Salle qui est à côté de la Chapelle du Château de *Versailles*, un très-beau Tableau de la hauteur de 24. pieds sur 34. de large, representant Nôtre-Seigneur Jesus-Christ lorsqu'il étoit à table avec le Pharisien, & où Ste. Marie Magdeleine vint lui laver les pieds: Ce Tableau est du fameux Peintre Paul Veronese. On travaille actuellement à embellir cette Salle de belles Statuës de marbre & de dorures superbes, & l'on compte qu'elle sera dans peu une des plus magnifiques du Château.

V. *Paris*. Le 8. Decembre il arriva en cette Ville

des Princes &c. Fevrier 1730. 101

Ville un Exprés dépêché de *Seville*, par Mr. Vander Meer, Ambassadeur d'Hollande, avec l'Acte d'accession de L. H. P. les E. G. des Provinces-Unies au Traité de Paix & d'Amitié conclu entre les Alliés d'Hannover & l'Espagne, & signé par ce Ministre : Peu après il en arriva un autre, dépêché par Mr. Stanhope, Ambassadeur Extraordinaire de la Grande-Bretagne à la Cour d'Espagne, & après une longue conference qui s'est tenuë ici sur le contenu de leurs dépêches entre les Ministres du Roy & ceux de la Grande-Bretagne & d'Hollande, ces deux Exprés, continuerent leur route pour se rendre chacun à sa Cour respective. Le 19. Mr. l'Archevêque de *Paris* fut reçu au Parlement, avec les ceremonies usitées, comme Duc & Pair de France, & y prit séance pour la premiere fois en cette qualité. Ce Prélat zélé fait journellement venir devant lui les Curés de son Diocèse, & les interroge les uns après les autres, sur leurs opinions touchant la Constitution *Unigenitus*, & toutes les Semaines il envoie deux mémoires, l'un à la Cour, & l'autre au Nonce du Pape, contenant un rapport exact de ce qu'il a reconnu dans les réponses de ces Curés : Les sollicitations & les remontrances de ce digne Pasteur, ont enfin déterminé le Chapitre de *St. Oportunes* à accepter la Bulle.

VI. Les nouvelles qu'on reçoit des Ports de mer, portent qu'il s'est fait de grands naufrages le long des côtes de *Normandie* : la grande quantité de corps morts, les débris des Vaisseaux & des Ballots dont le rivage de ces quartiers étoit couvert, sont des preuves funestes que la dernière tempête qu'il fit il y a quelque tems, a causé tous ces malheurs. Les gros rhumes accompagnés de fièvre continuent encore de regner à *Paris*, & causent tous les jours de nouvelles incommodités ;

H 3 plusieurs

plusieurs Communautés Religieuses d'hommes & de filles en ont tellement été attaquées, qu'elles ont été hors d'état de pouvoir vaquer à leurs exercices spirituels : les Astronomes de l'Observatoire de cette Ville, ont pris sujet de faire sauter en l'air par le moyen d'une fusée, une piece de chair, qui étant retombée, on la fit manger à des chiens, qui en sont morts peu de tems après ; ce qui dénote une corruption manifeste de l'air. Le Prince de Carignan fait construire dans son Hôtel de *Soissons* une Salle magnifique, qui doit servir à la représentation de pieces d'Opera, & qui raporterà, dit-on, 50000. livres à ce Prince. On fit partir dernièrement les magnifiques meubles, & les Chaises à porteurs que le Roy de Portugal avoit fait faire, pour être embarqués pour *Lisbonne*. La machine du beau feu d'artifice que les Ambassadeurs Plénipotentiaires d'Espagne ont dessein de faire tirer sur la Riviere de *Seine*, à l'occasion de la naissance du Dauphin, & qu'une violente tempête avoit renversé, est entierement rétablie, & l'on s'attend de voir bientôt tirer ce feu.

VII. On a publié à *Paris* un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui proroge jusqu'au dernier Decembre de l'année 1729. le cours des anciennes Especies d'or & d'argent. Un autre du 19. Novembre, portant ordre que tous les precedens Edits, Déclarations, Arrêts & Reglemens, concernant le Commerce de la Compagnie des *Indes*, & particulierement le privilege qui lui a été accordé de faire entrer & de vendre dans toute l'étendue du Royaume du Caffé, à l'exclusion de tous les Marchands particuliers, soient ponctuellement exécutés dans les Port & Ville de *Dunkerque*. Le Roi a déclaré par le même Arrêt que la saisie de 150. balles de Caffé adressées à un Marchand de *Dunkerque*, a été dûment

ment faite ; mais ce Caffé ayant été réclamé par un nommé Andrioli , Sujet de l'Empereur , S. M. a bien voulu par une faveur particuliere , qu'il lui soit restitué , sans que cela soit d'aucune conséquence pour l'avenir , & a condition que ce Caffé sera incessamment transporté hors du Royaume. On trouva dernièrement une femme coupée en quatre quartiers avec un enfant nouvellement né à côté d'elle , derrière la muraille du Jardin Royal des Thuilleries. Plusieurs Regimens ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher vers la *Provence* au Printems prochain , & l'on équipe dans le Port de *Marseille* six Galeres qui doivent mettre à la voile pour ce tems-là.

VIII. L'Abbaye Reguliere de *Morimond* , Diocese de *Langres* , qui rapporte 25000. livres par an , a été donnée au Pere Languet de Gergy , frere de l'Evêque de *Soissons* : ce premier est déjà Abbé Regulier de *St. Sulpice* Diocese de *Bellay* , & l'un des quatre Peres de l'Ordre de *Cîteaux*. Le Roi ayant égard aux grands services de feu Mr. Bloüin , Gouverneur de *Versailles* , qui a laissé beaucoup moins de bien , qu'il n'en avoit lorsqu'il fut pourvû de ce Gouvernement il y a 50. ans , a gratifié Madame d'Herbigny , nièce de ce défunt , d'une pension annuelle de 4000. livres sa vie durant , par un Brevet dont voici la teneur.

LE 3. Decembre S. M. étant à Versailles , & voulant honorer la mémoire de feu le Sieur Blouin , en donnant à sa famille des marques distinguées de la satisfaction qu'Elle a des longs services qu'il a rendu pendant le cours de sa vie , au feu Roi , dont il avoit mérité la confiance , & reconnoître en même tems ceux qu'il a continué de rendre au Roi depuis son avènement à la Couronne , dans les Charges de Gouverneur & Intendant des Parcs de Versailles , de
Majly

Marly & dépendances, & dont il s'est acquitté avec tout le zele & le désintéressement possibles, S. M. a accordé & fait don à la Dame d'Estrade, veuve du Sieur d'Herbigny, Conseiller d'Etat, & nièce du feu Sieur Bloüin, de la somme de 4000. livres de pension, pour en être payée annuellement sa vie durant.

IX. *Lorraine. Luneville.* Depuis le retour de S. A. R. dans ses Etats, elle a déjà congédié la plupart des Membres du Conseil de Regence, & en a mis d'autres en leur place, parmi lesquels se trouvent les Princes de Lixin & de Craon: Son Altesse Royale a envoyé à Vienne un de ses Gentilshommes pour faire part à S. M. Imp. de son heureuse arrivée dans ses Etats, & de la situation où il avoit trouvé les affaires. Ce Prince a aussi envoyé à Bruxelles le Comte de Kœnigel, l'un de ses Chambellans, pour y complimenter de sa part la Seren. Archiduchesse Gouvernante des Pays Bas. Le Comte de Neuberg qui a accompagné S. A. R. dans son voyage, & qui reside en cette Cour en qualité d'Envoyé extraordinaire de l'Empereur, a été gratifié par ce jeune Prince d'une pension annuelle de 6000. florins.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Imperatrice Regnante est entièrement rétablie d'une fluxion dont elle a été incommodée pendant quelques jours; & le General Statemberg, qui étoit fort en danger, commence à présent à se mieux porter. Les fluxions cathar-

reuses

des Princes Ec. Février 1730. 105

seules qui regnent en cette Ville depuis quelque tems , emportent beaucoup de monde , & la plupart au bout de cinq à six jours de maladie seulement. Le Prince Eugene de Savoye a aussi été attaqué de cette maladie , mais S. A. S. est parfaitement rétablie de son incommodité. On a envoyé de nouveaux ordres à tous les Chefs des Regimens Imperiaux , de faire au plutôt la levée des Recrues dont ils peuvent avoir besoin , pour rendre leurs Troupes complettes , & les ordres ont de même été donnés à une partie de ces Regimens de se tenir prêts à marcher pour le Printems prochain , quelques-uns étans déjà , dit-on , actuellement en pleine marche pour se rendre en *Italie* , où l'on fait aussi conduire beaucoup de munitions de guerre qu'on tire du grand Magazin de cette Capitale. On a envoyé des Commissions Imperiales aux Villes de *Liege* , de *Francfort* , de *Nuremberg* , & à d'autres , d'y préparer plusieurs milliers de Selles , de Brides , de Fusils , de Pistols , de Pallaches , & autres choses de pareille nature , pour servir à plusieurs Regimens de Cavalerie.

II. Le 4. Decembre le Comte de Schonborn , Evêque de *Bamberg* & de *Wurtzbourg* , est revenu à *Vienne* pour y exercer les fonctions de sa Charge de Vice-Chancelier de l'Empire. On a reçu avis ici par un Exprés dépêché par le Comte de *Wilseck* , Ambassadeur de l'Empereur auprès du Roi de *Pologne* , que les Turcs dressoient de grands Magazins de toute sorte de provisions aux environs de *Chotzin* , & dispoient toute chose pour former au Printems prochain une Armée formidable dans ces quartiers. Suivant les dernieres Lettres qu'on a reçu de *Servie* , on est informé qu'il se fait de grandes levées de Troupes dans l'Empire *Ottoman* , & que les Janissaires , qui étoient dans les
Gar-

Garnisons de *Niſſe*, *Wulm* & *Cahou*, étoient exercées deux fois par ſemaine à la maniere Allemande, ſelon le plan qu'en doit, dit-on, avoir donné le Comte de Bonneval.

III. Il s'eſt tenu pluſieurs Conferences entre les Miniſtres de l'Empereur, au ſujet du Traité de Paix & d'Amitié conclu à *Seville* entre le Roi d'*Eſpagne* & les Alliés d'*Hannover*, après lesquelles on a dépêché pluſieurs Couriers dans différentes Cours, entr'autres en celle de *Ruſſie*, pour des affaires de la derniere importance, & qui juſqu'à preſent ont été tenuës fort ſecrettes : Le Comte de Sintzendorff, Envoyé extraordinaire de S. M. Imp. à *La Haye* a dépêché un Exprés au Prince Eugene de Savoye, & il s'eſt tenu d'abord des Conferences ſur le contenu de ſes dépêches. Le 11. Dom Joſeph de Viana, & d'Equillez, chargé en cette Cour des affaires de la Couronne d'*Eſpagne*, eut une Audience particuliere de L. M. Imp., dans laquelle il leur notifia la naiſſance de l'Infante dont la Reine, Epouſe du Roi ſon Maître, étoit accouchée le 17. Novembre dernier, & que cette Princeſſe avoit d'abord été ondoyée, & nommée Marie Antoinette-Ferdinande. L'affaire concernant le Duché des *Deux-Ponts*, eſt toujours au même état : le Conſeil Aulique de l'*Empire* ne pouvant dans la conjoncture preſente décider ſi-tôt ſur la ſucceſſion de ce Duché. Le troiſième Prince de Saxe-Gotha, Colonel d'un Regiment de Dragons au ſervice de l'Empereur, eſt arrivé de *Naples* à *Vienne*, où il a eu l'honneur de ſaluer L. M., qui lui ont fait un accueil très-gracieux : Ce jeune Prince eſt doiïé de très-belles qualités.

IV. Le Comte de Locatelli eſt parti de *Vienne* pour ſe rendre dans ſon Gouvernement d'*Eſſeck*, & le General Comte de Wallis, ci devant Gouverneur provisionnel de la Province de *Luxembourg*,

à reçu ordre de se rendre incessamment dans son nouveau Gouvernement de *Transilvanie*, pour y donner la chasse à un grand nombre de vagabonds armés, qui paroissent sur les frontieres de cette Principauté, & qui y commettent de grands défordres. On parle de former au Printems prochain deux Armées considerables, l'une sur les frontieres du *Millanex* & du *Mantouan*, & l'autre sur celles des Royaumes de *Naples* & de *Sicile*. Les ordres ont été donnés de pourvoir avec promptitude de routes sortes de munitions de guerre & de bouche, les Places qui sont situées sur les frontieres d'*Allemagne*, entr'autres *Fribourg*, *Kell*, *Brisac*, *Philipsbourg* & *Rhinfelds*. La Noblesse du Duché de *Mecklembourg* a nommé Mr. Berkentin, frere de l'Envoyé de *Dannemarck* en cette Ville, pour remplacer ici le feu Baron de Belu en qualité de leur Député.

V. Sa Majesté Imperiale jouit toujours d'une santé parfaite & prend souvent le divertissement de la chasse du Sanglier aux environs de *Vienne*. Le 25. jour de Noël L. M. reçurent à cette occasion les complimens, suivant l'usage, de tous les Ministres d'Etat Etrangers, & des principaux Seigneurs de la Cour, qui s'étoient rendus pour cet effet au Palais Imperial en habit de fête. Les jours suivans L. M. assisterent régulièrement au Service divin dans la Chapelle du Palais, de même que dans l'Eglise Métropolitaine de *St. Etienne*, & autres de cette Capitale; tous les Ministres, les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, qui étoient en Ville, & grand nombre d'autres personnes de distinction, ont eu l'honneur pendant tout ce tems d'accompagner L. M. dans leurs exercices de piété. Le Conseil de l'Empire, & les autres Colleges se sont ajournés avant les fêtes jusqu'au

qu'au 7. Janvier. Il y eut ces jours passés une es-
pece de mutinerie parmi les Bouchers de cette
Ville de *Vienne*, qui ayant voulu de leur propre
autorité augmenter le prix de la viande de Bœuf,
avoient déjà formé le complot de ne plus tuer de
ces animaux, sous prétexte que la mortalité qui
avoit regné en Hongrie & aux environs de cette
Capitale parmi ces bêtes, les avoit extrêmement
fait encherir, & que par conséquent ils étoient de
même obligés de les débiter à plus haut prix ;
mais le Gouvernement en ayant été averti, fit
arrêter, & condamner à de grosses amandes quel-
ques-uns des plus mutins d'entr'eux, & a par ce
moyen fait cesser leur temerité & leur audace.

VI. *Ratisbonne*. L'affaire des Fortifications de
Kehl & de *Philisbourg* ayant été remise sur le
tapis le 9. Décembre dernier, le Ministre de l'E-
vêque de Bamberg y consentit, & fit enregistrer
son suffrage, tant de la part de l'Evêque son Maî-
tre que de celle de divers autres Princes de l'*Em-
pire* qui l'avoient chargé de leurs commissions :
il se forma quelque débats sur cette matiere, après
lesquels il fut résolu de prier S. M. Imp. de don-
ner ordre d'exiger le payement de ce qui reste
dub d'arrérages des mois Romains, & que lorsque
cesdits arrérages seroient rentrés dans la Caisse mili-
taire, on délibereroit sur les contributions qui
manqueroient pour le parfait rétablissement de ces
deux Forteresses. Le Ministre de l'Electeur de
Mayence notifia en même-tems qu'il s'étoit fait
reconnoître en la maniere accoutumée, en qualité
de Ministre du Duc de Lorraine, & il protesta
aussi contre tout ce qu'avoit fait le Ministre de
Brandebourg au sujet du titre d'Administrateur de
l'Ordre Teutonique en Prusse. Le 10. on porta à
la Dictature publique la Lettre d'intercession, ar-
rêtée

retée dans la dernière conférence du Corps Evangelique, & adressée au Ministre du Cardinal de Schonborn Evêque de *Spire*, au sujet des griefs de Religion, portés par les Sujets des Places échangées avec l'Electeur Palatin.

VII. Le 14. le corps du Baron de Bagen, Ministre du Duc de Saxe-Gotha, fut inhumé en cette Ville, en la manière accoutumée. Le Baron de Roth, Commandant du Fort de *Kehl*, est arrivé à *Ratisbonne*, pour presser, dit-on, le payement des contingens des Etats de l'Empire, destinés à la réparation de cette Forteresse : ce qui fait présumer qu'il a été résolu dans la Diette de faire travailler aux Fortifications de *Kehl* & de *Philipsbourg*, & que les fonds nécessaires pour cela ont déjà été accordés. Les nouvelles levées de recrues que l'on fait en cette Ville pour le service de S. M. Imp. vont à souhait ; mais il n'en est pas de même de celles qui se font pour le Roy de Prusse. On embarqua dernièrement sur le *Danube* 400. hommes de ces recrues qui doivent être transportés en *Hongrie* & en *Transilvanie*, pour completer quelques Regimens Impériaux qui y ont leurs quartiers. Le 22. le Ministre de l'Electeur de Mayence porta à la Dictature publique un Mémoire du Duc des Deux-Ponts, accompagné d'une ample déduction imprimée, tendant à prouver, " que quoique la gran-

" de mere de ce Duc eut été sœur de Jean-Guil-

" laume Duc de *Cleves*, de *Fuillers* & de la *Marck*,

" dernier descendant en ligne masculine de cette

" maison, & qui mourut en 1609., les Electeurs

" de *Brandebourg* & *Palatin*, de la maison de

" *Neubourg*, qui avoient épousé deux autres sœurs

" dudit Duc Jean-Guillaume, s'étoient emparés

" par force de ses Etats après sa mort, & se main-

" tiennent encore dans cette possession ; & que Son

Altesse

“ Altesse jugeant cela trop préjudiciable à ses in-
 “ terêts , prioit très- instamment les Etats de
 “ l’*Empire* , de vouloir bien porter les Princes qui
 “ possèdent ces Duchés , à lui ceder un tiers de
 “ cette succession , conformément aux Privilèges
 “ accordés par l’Empereur Charles- Quint ; & en
 “ cas de refus , de recommander le plus forte-
 “ ment sa demande à l’Empereur. Mais l’on s’at-
 tend que le Roy de Prusse & l’Electeur Palatin re-
 pondront à cet Ecrit d’une maniere convenable
 pour conserver leur possession. Je joins ici la tra-
 duction d’un Mémoire que le Ministre de Saxe à
 Ratisbonne porta le 10. à la Dictature publique.

Mémoire concernant les griefs de la Communauté
 Protestante de *Martin-Stein*.

Quand même l’Eglise de *Martin-Stein* auroit
 été abattue dans le dessein de la rebâtir ,
 & pour la rendre plus spacieuse , pour l’usage com-
 mun des Catholiques & des Evangeliques , les griefs
 de la part de ces derniers ne cessent pas pour cela ;
 puisque cette Eglise appartenant aux Evangeliques ,
 sans que les Catholiques puissent en aucune maniere
 se l’approprier , l’usage commun qu’ils y ont intro-
 duit , ne leur donne pas le moindre droit d’en entre-
 prendre le Bâtiment , que de concert & avec le con-
 sentement des Evangeliques.

De plus les Catholiques se sont rendus maîtres
 des revenus des Ministres Evangeliques , & autres
 Biens Ecclesiastiques destinés pour l’entretien desdits
 Ministres & des Maîtres d’Ecole ; & quoique le
 Ministre de Bade Bade ait fait mention il y a quel-
 ques mois de certains ordres que le Margrave de
 Bade auroit donnés en faveur de la Communauté
 Protestante de *Martin-Stein* , en consequence d’une

Lettre

Lettre écrite à Son Altesse le 8. Janvier par le Corps Evangelique, cependant ces ordres n'ont pas encore été communiqués jusqu'à présent : C'est pourquoi on a jugé à propos d'insister auprès du Ministre de Bade, pour qu'il employe ses bons offices, afin que conformément aux Constitutions de l'Empire, qu'on ne peut enfreindre, particulièrement en matière de Religion, & sans qu'il en résulte des suites fâcheuses, on fasse incessamment rebâtir l'Eglise de Martinstein, & qu'on restitue entièrement les revenus des Ministres Evangeliques, & autres Biens Ecclesiastiques dont on s'est emparé.

VIII. Prusse. Berlin. On travaille toujours à de nouvelles levées de Troupes dans toute l'étendue des Etats du Roy de Prusse, & les Chefs des Regimens qui ont leurs quartiers dans les Provinces de Magdebourg, de Halberstatt, & de la Marche, ont reçu ordre de se rendre incessamment à leurs postes, & de se tenir prêts à tout événement. Depuis l'arrivée d'un Courier extraordinaire dépêché le 20. Decembre dernier en cette Cour, S. M. Prussienne a eu une longue conférence avec le Baron de Borck, son premier Ministre : ce Courier fut renvoyé la nuit suivante, & l'on dépêcha aussi un Exprés au Roy de Pologne à Dresde : Il s'est tenu depuis un grand Conseil de guerre, à l'issuë duquel on envoya des ordres secrets aux Generaux & aux Commandans en Chef qui sont en Prusse, & dans les Pays de Magdebourg & de Cleves. La Diette generale de ce dernier Duché qui étoit assemblée à Cleves, vient de finir ses séances. Mr. Raffeld, Membre de la Régence & Receveur General, de même que le Conseiller son frere, ont obtenu des Lettres Patentes de Noblesse du Roy, en consideration des longs & importants services qu'ils ont rendus à Sa Majesté.

Les dernières nouvelles arrivées de *Brunswick* en cette Cour, portent que les négociations y alloient toujours fort lentement ; que les Ministres Médiateurs avoient délibéré sur le contenu des dépêches de deux Exprés, l'un arrivé de la Cour de la *Grande-Bretagne*, & l'autre de celle-ci ; qu'il s'étoit rencontré de nouvelles difficultés dans ces dépêches, qui ne pouvoient être levées qu'après le retour de ces deux Exprés qui avoient été renvoyés à leurs Cours respectives ; & que le Baron d'Uffel, Ministre Plénipotentiaire du Duc de Saxe-Gotha, étoit allé passer les Fêtes de Noël à *Gotha*, en attendant le retour de ces Couriers.

IX. *Saxe. Dresde.* Le 8. Decembre on célébra en cette Cour avec beaucoup de magnificence & par un grand festin, l'Anniversaire de la naissance de la Princesse, Epouse du Prince Royal & Electoral de Saxe, qui entra ce jour-là dans sa trente-unième année : Les Chevaliers-Gardes, les Trabans & les Gardes-Suisses monterent ce jour-là la Garde devant le Palais. Le Comte de Wackerbarth vient de prendre possession du Palais nouvellement bâti, en la place de celui qui fut réduit en cendres la dernière fois que le Roi de *Prusse* a été en cette Cour : Ce Seigneur a donné pour ce sujet un Bal magnifique, où toutes les personnes de distinction assisterent. Le General Zulich, Ministre de *Suede*, vient d'arriver ici. On prépare en cette Ville de *Dresde* par ordre du Roi, des Theatres pour la representation des Comedies, de même que des redoutes & de belles mascarades, qui doivent servir de divertissement pendant le Carnaval prochain aux personnes les plus distinguées de la Cour, & particulièrement aux Seigneurs & Dames Polonoises qui y sont arrivés. Le 16. le Roi alla faire un tour à *Sonnevalde* dans la Basse *Lusace*, située sur les frontieres de *Prusse* ;
où

où S. M. doit s'être abouchée avec le Roy de Prusse. Mr. Reiski, Conseiller privé de Guerre, qui avoit été arrêté depuis quelque tems, & gardé à vûe dans sa maison, fut transféré le 12. dans la prison des criminels, son procès ayant été jugé par la Commission établie pour ce sujet par le Roy, à avoir la tête tranchée en place publique le 16. du même mois ; mais S. M. a changé cette peine en celle d'être passé par les armes. Les Habitans du Territoire de *Zinwald*, au nombre de près de 8000. ayans été obligés par le Comte Clari de Sepelitz leur Seigneur, d'abandonner depuis près d'un an les biens & les effets qu'ils avoient en *Boheme*, s'étoient réfugiés dans l'Electorat de *Saxe*, & S. M. Polonoise les ayant pris sous sa protection, vient de leur assigner des quartiers sur les Frontieres de *Boheme* pour s'y aller établir, & a fait faire en leur faveur une collecte considerable.

X. *Hannover*. Le General Bulow a reçu ordre du Roy d'Angleterre d'augmenter de deux nouvelles Compagnies le Régiment du Colonel Finck, qui n'étoit composée jusqu'à present que de cinq Compagnies, afin de le rendre par cette augmentation aussi fort que les autres Régimens d'Infanterie de cet Etat. Quoique les conferences pour traiter d'un accommodement entre la Régence d'*Hannover* & le Roy de Prusse, se continuent toujours à *Brunswick*, les affaires n'avancent pourtant pas pour cela ; l'on se flatte néanmoins qu'elles auront un heureux succès. Les Troupes qui sont dans cet Electorat se tiennent prêtes à marcher à tout événement. Mr. Busch, Président du Conseil de Régence, donna le 21. Decembre une fête magnifique, à laquelle furent invités grand nombre de Ministres & de Seigneurs, à l'occasion de

la Paix nouvellement conclüe entre l'Espagne & les Alliés d'Hannover.

XI. *Hambourg*. Le Docteur en Medecine Engelder après avoir perdu plusieurs procès, a eu l'imprudencce de prononcer des paroles injurieufes contre les Juges : il fut pris & conduit aux arrêts fur la dépoſition des témoins , mais ayant trouvé le moyen de s'évader, & de ſe réfugier à *Harbourg*, les Magiſtrats qui l'ont condamné n'ont pû encore obtenir que ce Docteur leur ſoit reſtitué, quelque inſtance qu'ils ayent faite pour cela ; la Régence d'*Hannover* l'ayant, dit-on, pris ſous ſa protection. Il eſt tombé pendant pluſieurs jours dans cette Ville d'*Hambourg* & aux environs, des neiges en ſigrande abondance, qu'on ne voit ici que des courſes de traîneaux ; & l'Evêque de *Lubeck* en fit une derniere-ment qui étoit des plus magnifiques & des plus nombreuſe.

XII. *Cologne*. Les eaux du Rhin ont été extraordinairement enflées par les pluyes continuelles qui ont tombé, & pluſieurs ruës de cette Ville ont été inondées par le débordement de ce fleuve. Le grand Chapitre de cette Métropolitaine ayant fait une Députation du Comte de Fuggern & de Mr. Buchſman pour aller complimenter l'Electeur de Treves ſur ſon avenement à cette dignité, ces Seigneurs ſont de retour à *Cologne*, très ſariſfaits du gracieux accueil que leur a fait S. A. S. E. Le 5. Janvier ſur les cinq heures de l'après midi l'Electeur de Cologne arriva en cette Ville de ſa réſidence de *Bonn*, avec trois Caroffes attelés de ſix Chevaux chacun, & ſous l'eſcorte d'un Détachement de ſes Gardes du Corps à cheval : Ce Prince alla d'abord deſcendre au Palais, au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts de cette Ville : Le lendemain jour des Rois, S. A. S. E.

se rendit à la grande Eglise Cathedrale, où Elle celebra Pontificalement la grande Messe, en présence du Chapitre en Corps, du Nonce du Pape, & de plusieurs autres personnes de distinction ; la ceremonie finie, ce Prince retourna à son Palais, & après y avoir diné en public, S. A. S. E. partit de cette Ville, pour retourner à sa Résidence ordinaire de *Bonn*, au bruit d'une triple décharge de toute l'artillerie des Ramparts.

XIII. *Baviere. Munich.* Le 14. Decembre il arriva un incendie au Palais Electoral de cette Ville, qui auroit indubitablement réduit en cendres tout ce superbe Edifice, si Son Altesse Electorale ne se fût éveillée, & ne se fût apperçue Elle-même d'une forte fumée qui étoit entrée dans la Chambre avant six heures du matin : Ce Prince appella d'abord une femme de Chambre de l'Electrice son Epouse, qui ayant ouvert la porte d'un cabinet contigu, il en sortit des flammes & des tourbillons de fumée qui obligerent S. A. de crier au secours : Un moment après toute la Maison de l'Electeur fut sur pied, de même que les Habitans de cette Capitale ; & malgré tous le secours qu'on y apporta, on ne devint maître des flammes que vers les neuf heures du matin. Tous les précieux meubles de la magnifique Salle que l'on nomme de l'Empereur, furent réduits en cendres par cet incendie, ou entierement gâtés. Pendant ce tumulte on enfonça la porte de la chambre du Trésor que les flammes avoient pareillement gagnée, & l'on y vola pour plus de deux millions en médailles d'or, en perles & autres bijoux : Le Conseil de Régence ayant été informé du vol qui venoit d'être fait, expédia sur le champ des Lettres aux Villes Impériales & aux Baillages circonvoisins, avec priere d'avoir l'œil sur tous les

Etrangers qui y passeroient , & d'ordonner à leurs Bourgeois & Habitans de retenir tous les joyaux qu'on pourroit leur presenter, & de faire même arrêter ceux qui seroient porteurs de pareils effets. On a déjà arrêté dans cette Ville de *Munich* deux voleurs qui se sont trouvés saisis de ces bijoux pour la valeur de 20000. florins, & l'on travaille actuellement à leur procès.

XIV. Les Lettres d'*Heydelberg* portent que le 22. le feu ayant pris de grand matin à la Maison où les Administrateurs des revenus Ecclésiastiques avoient leur Chancellerie & leurs Archives, les principaux Documens qui y étoient conservés, avoient entièrement été réduits en cendres en moins de deux heures de tems ; ce qui est une perte inestimable pour le Conseil Ecclésiastique, & généralement pour tous les Reformés du Palatinat : On ignore encore comment ce feu a commencé, mais les prompts secours qu'on y apporta empêcherent la communication du feu, & il n'y eut en toute cette Maison que deux Apartemens consumés par les flammes. Le Bourg de *Languenau* distant de trois lieues de la Ville d'*Ulme*, a été aussi depuis peu malheureusement réduit en cendres par accident.

XV. *Différens endroits d'Allemagne.* L'Electeur de *Mayence* s'est démis du Regiment de l'Ordre Teutonique qu'il avoit comme Grand Maître de cet Ordre : S. A. S. Electorale a recommandé en même tems à l'Empereur le Comte Onelli pour en être Colonel. L'Electeur de *Treves* vient de quitter le Château d'*Erbsstein* pour passer, dit-on, l'hiver à *Treves*. Le 12. Decembre le Prince Regnant de *Waldeck* passa par *Francfort*, & fut complimenté par les Députés du Magistrat de cette Ville : Ce Prince s'étant rendu à l'Hôtel de Ville, on fit voir à S. A. la Bulle d'Or, après quoi Elle
fut

des Princes Ec. Février 1730. 117
 fut regalée d'une magnifique collation, & le 15.
 Elle partit de cette Ville pour continuer son voyage
 d'*Italie*. Les derniers débordemens du Rhin ont
 fort endommagé les fortifications de *Kell*. Le Baron
 d'*Engelheim*, Président de la Chambre Imperiale,
 qui tient les séances à *Wetzlaër*, a été nommé par
 l'Empereur premier Juge de ce Tribunal, & la place
 vacante par son élévation, a été remplie par le
 Comte de *Bassenheim*.

ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
 en POLOGNE, & dans les Etats du
 NORD depuis le mois dernier.*

I. **V** *Arsovie*. L'Ambassadeur de *France* est parti
 de cette Ville pour aller joindre la Cour à
Dresde, & S. Exc. a été suivie quelques jours après
 son départ de plusieurs personnes de distinction qui
 ont pris la même route : On fait partir tous les jours
 les bagages du Roi, & les Vins d'*Hongrie* & autres
 qui étoient restés en cette Ville : Le 10. Decembre
 dernier le Grand Trésorier de la Couronne arriva
 au contraire ici pour y passer l'hiver, & le Primat
 du Royaume qui étoit allé faire un tour à *Petricow*,
 est de retour à *Lanitz*. Mr. *Potocki* Maréchal de
 la Cour, ayant resigné à son Fils sa Charge de *Starost*
 de la Ville de *Leopold* ; ce dernier a fait son
 entrée publique en cette Ville avec beaucoup de
 pompe. On envoie frequemment de differens en-
 droits du Royaume, plusieurs grands hommes à
Dresde pour former le Regiment des Gardes que S.
 M. *Poldnoise* fait lever. Les nouvelles de *Dantzic*
 portent que le Magistrat de cette Ville avoit pourvû

d'une maniere convenable aux defordres que comettoient journellement les Officiers étrangers qui y font des recruës ; qu'on avoit redoublé dans tout le district de cette Ville la Garde des avenues , pour s'opposer aux Troupes Polonoises , en cas qu'elles voulussent y venir prendre leurs Quartiers d'hiver.

II. *Suede. Stokholm.* Les Ministres de *France* & de la *Grande Bretagne* , dans une Audience particuliere qu'ils ont eu du Roi , ont fait part à S. Maj. Suedoise du Traité de Paix & d'Amitié conclu à *Seville* le 9. Novembre dernier entre l'*Espagne* & les Alliés d'*Hannover* , dont Elle parut très satisfaitte. Le Baron de Spaar , Plenipotentiaire du Roy au Congrès de *Soiffons* , est revenu en cette Cour. La nouvelle qui s'est répanduë ici du mariage de S. M. Czarienne avec la Princesse Dolgorucki , est certaine , le Comte de Gallowin Ministre de *Russie* , le notifia dernièrement au Roi dans une Audience particuliere qu'il eut de S. M. Le 7. Decembre le Comte de Casteja , Ministre de *France* en cette Cour , regala d'un festin magnifique dans son Hôtel , tous les Senateurs , les Ministres d'Etat & étrangers , & grand nombre d'autres personnes de distinction , à l'occasion de la naissance du Dauphin : Le lendemain S. Exc. donna aussi un souper très-splendide dans le Palais de *Lagerspar* qui étoit illuminé de plus de dix mille lampions : Ce repas fut honoré de la presence du Roi , qui y resta jusques vers les dix heures ; & suivi d'un grand Bal , pendant lequel on distribua aux Conviés toutes sortes de rafraîchissemens , & l'on fit couler devant ce Palais plusieurs fontaines de vin pour le peuple. Les Commissaires nommés pour reformer les Loix du Royaume , & pour y ajouter les nouveaux Statuts nécessaires , ont eu ordre de se rassembler de nouveau pour finir cette affaire. On écrit de *Finlande* qu'on a emprisonné plusieurs personnes

sonnes convaincus d'avoir fait de faux Billets de Banque ; & qu'un certain Major avoit été executé à mort pour avoir assassiné un Ministre Protestant. Il est arrivé à *Nortkopingala* plusieurs Vaisseaux que l'on croyoit péris par les dernières tempêtes ; ce qui a causé beaucoup de joye aux Intéressés. Le Roi a disposé de plusieurs Charges vacantes dans ce pais, entr'autres de celle de Juge du Tribunal Royal d'*Abo*, en faveur de Mr. Ehrenpreys, ci-devant Assesseur du même Tribunal ; Mr. George Mall a été nommé pour remplacer ce premier ; le Secrétaire Bengut de Hofflein a été pourvû de la Charge d'Assesseur dans le College du Commerce, & le Secrétariat du même College a été donné à Mr. Erich Volander.

III. *Dannemarc*. Le Roi & la Reine ayant quitté le Château de *Copenhague*, pour aller passer quelques jours en retraite, à cause de la mort du jeune Prince Charles arrivée le 10. Decembre, & dont L. M. sont extrêmement affligés, Elles revinrent le 15. au Palais ; & le même jour le Corps de S. A. après avoir été exposé pendant cinq jours consecutifs, fut transporté à *Rotschild*, dans l'ordre suivant : un Détachement des Gardes du Corps à cheval precedoit le grand char de deuil sur lequel on avoit mis le Corps du Prince Charles dans un cerquëil de plomb ; ce char étoit suivi d'onze Carrosses à six Chevaux dans lesquels étoient le Roy, la Reine, le Prince Royal avec la Princesse son Epouse, le Grand Chancelier, & diverses autres personnes du premier rang : devant chaque Carrosse marchaient les valets de pied en grand deuil tenant chacun en main un flambeau de cire blanche allumé ; & un autre détachement des Gardes du Corps fermoit la marche. Les Ruës par où passa ce Convoi, étoient toutes illuminées ; le Corps étant arrivé à *Rotschild*, il fut inhumé dans le

Tombeau

Tombeau Royal , après quoi cette pompe funebre retourna dans le même ordre au Palais Royal. Le Roy a disposé de deux Régimens de Dragons vacans dans le Royaume de *Norwege*, l'un en faveur du Colonel Buisman , & l'autre en faveur du Major General Offen : Le Regiment de Duval Infanterie a aussi été donné au Lieutenant Colonel Schlängenbusch. On a publié dans ce Pays un Edit du Roy du 21. qui défend sous de rigoureuses peines l'entrée des Bestiaux , peaux , poils , &c. venans des Pays Etrangers , sur l'avis qu'on a reçu que la mortalité regnoit parmi les bêtes à cornes en *Pologne* & Pays circonvoisins.

IV. *Moscovie.* On a fait venir à *Moscow* plusieurs actes , documens & autres papiers d'importance , qui étoient restés dans la Chancellerie privée à *Petersbourg* ; ce qui confirme que S. M. Cz. a résolu de continuer à faire sa résidence en cette Capitale. On attend toujours l'Ambassadeur que le Sultan de Perse Esteff doit envoyer en cette Cour , de même qu'un autre Extraordinaire de la part de l'Empereur Ottoman. Il est arrivé d'*Astracan* par le dernier convoi, douze Bariques de vin de *Chiras* en *Perse* , qui a été trouvé délicieux , & à peu près de la même qualité que celui de *Tockai* en *Hongrie*. Un Exprés dépêché de *Derbent* a apporté la nouvelle en cette Cour que le Sultan Esteff, étant venu camper avec une Armée de 40000. hommes près de la Mer Caspienne , dans l'esperance d'y recevoir un renfort considerable de Turcs & de Tartares , en étoit parti avec précipitation , sur l'avis qu'il eut que le Prince *Thamas* étoit en pleine marche vers *Ispahan* avec une forte Armée composée de Chinois & de Troupes du Grand *Mogol*. Le 29. Novembre dernier on reçut de *Constantinople* des dépêches que l'on assure être

être de la dernière importance, & sur lesquelles il se tint d'abord un Conseil secret, à l'issuë duquel on dépêcha un Courier, pour porter des Ordres au nouveau Gouverneur de *Siberie*, d'avertir la caravane destinée pour la *Chine*, qu'elle eût à s'arrêter à *Tolstoy*; & ce, dit-on, sur l'avis qu'on a reçu que le Grand Mogol étoit en marche pour venir attaquer le Sultan *Ésreff* avec une Armée de 500. mille hommes en faveur du Prince *Thamas*, fils du défunt *Sophy de Perse*.

V. Le Comte de *Wratislaw*, Ambassadeur de l'Empereur, donna le 15. Novembre (vieux stile) à l'occasion de la Fête de *St. Charles* *Bortomé* dont *S. M. Imp.* porte le nom, une grande fête, à laquelle furent invités les Ministres d'Etat & Etrangers, la Generalité, & beaucoup d'autres personnes de distinction: A midi son Excellence fit servir aux conviés deux tables des mets les plus exquis, dont l'une étoit de 50. couverts, & l'autre de 30.: A l'entrée de la nuit on vit une machine toute illuminée devant l'Hôtel de ce Ministre, en forme d'une Architecture des mieux ordonnée, & garnie partout d'une grande quantité de lanternes de diverses couleurs: La Couronne Imperiale faisoit le sommet de cette machine, dont le milieu representoit les Armes de *S. M. Imp.* & *Cath.* & celles de la Maison Archiducal d'*Autriche*, avec le Chronographe en vers suivant.

CORDA AQVILÆ RIDENT, ORBIS LAVS VNDIQVE
SVRGENS.

SACRA ETENIM XENIIS TVTA VOCANDA SVIS.

Les premières lettres exprimoient le nom de l'Empereur *Charles VI.* les côtés de cette machine qui étoient pareillement tout illuminés, representoient

roient entre 24. grandes lanternes, une gallerie ornée de 300. flambeaux, ce qui fit un effet merveilleux.

VI. Le 30. S. M. Cz. étant en son Conseil déclara son futur mariage avec la Princesse Catherine Alexiewna d'Olgorucki, sœur aînée du Prince de ce nom ; cette Princesse, est très aimable, & renferme dans sa personne toutes les belles qualités du corps & de l'esprit que l'on puisse souhaiter : Le jour de la Fête de St. André, Protecteur de l'Empire Ruffien on fit avec beaucoup de solemnité & de pompe les fiançailles de ce jeune Monarque avec la susdite Princesse, dans le Palais d'Été, en présence de l'Imperatrice Doïiaïri~~ne~~ son ayeule, de la Princesse Elizabeth, & d'un grand nombre d'autres personnes des plus qualifiées des deux sexes qui s'y étoient rendus en habits de fête : Cette ceremonie se fit aux fanfares des trompettes & timbales, & au bruit d'une triple décharge du Canon du Château de *Cromelin*, & des Ramparts, & il y eut le soir des feux de joye & des illuminations par toute la Ville. On assure que parmi les présens que S. M. Cz. a fait à la Princesse sa future Epouse, il y a un bijou, estimé 40. à 50. mille roubles, & que le Prince Alexis Gregorewitz d'Olgorucki, pere de cette Princesse, doit être fait incessamment Capitaine General de toutes les Forces de l'Empire Ruffien, tant par terre que par mer.

VIII. *Petersbourg*. Le General Munnich qui commande en cette Ville, a donné des ordres pour faire abattre 4000. arbres danses Forêts voisines, & les transporter ensuite ici, pour être employés à la réparation des Diques de la *Neva*, qui furent rompus l'année dernière en divers endroits par le torrent des eaux. Plusieurs Vaisseaux qui étoient

étoient en rade à *Cronstatt*, ayant perdu leurs ancres par les derniers orages qu'il a fait dans ces Pays, ont été jettés sur les glaces, où ils ont périés. Le Gouvernement de la Province d'*Ukraine* a été donné par le Czar au General *Veisbach* qui y commandoit en chef, avec une pension annuelle de 16000. roubles : Ce Seigneur a en outre été gratifié d'une étendue de Pays de plus de 22. lieues, que S. M. Cz. a érigée en Comté, en considération de ses longs services.

VIII. On a reçu avis de *Bergue* en *Groenlande* qu'un Vaisseau nommé *l'Espérance* qui en étoit parti au commencement de l'année dernière, pour aller trafiquer en ce Pays, en étoit revenu depuis peu chargé d'Huile de Baleine, de peaux de chien de mer & d'autres Marchandises ; qu'il n'avoit perdu dans tout le cours de son voyage que deux personnes de cinquante dont son Equipage étoit composé ; que les Habitans des terres où il s'étoit arrêté, étoient fort affables & d'un commerce aisé, que leur nourriture ordinaire consistoit en chair d'animaux du Pays, & en poissons séchés au vent ; qu'ils étoient fort robustes, & qu'on trouvoit communément parmi eux des vieillards de 100. à 120. ans ; que le froid pendant l'Hiver n'y étoit pas plus âpre qu'en *Norwege*, & que pendant cette saison les Habitans se retiroient dans un certain Canton du Pays, où l'air étoit beaucoup plus temperé.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE , en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le Roi & la Reine assistent régulièrement à l'Opera, dont la representation se fait sur le Theatre Royal du Marché au foin, & le Prince de Galles se divertit souvent à la Chasse du Renard aux environs de cette Capitale & à *Epsom*. On vient de congédier la moitié des Matelots qui montoient les Vaisseaux de guerre qui sont à *Spithead*, & ceux des Vaisseaux de 50. pieces de Canon, qui l'étoient déjà, ont été déchargés & payés, les autres devans l'être aussi au premier jour. Les ordres ont été donnés au Comte de Burlington de faire travailler à la réparation du Château de *Windfor*, & d'augmenter cette Maison de quelques nouveaux Appartemens, pour y loger commodément toute la Famille Royale, S. M. ayant résolu d'y aller faire un séjour de quelques mois. Dom Isaac Buono de Mezquita, Ambassadeur de *Maroc*, qui a résidé environ deux mois en cette Cour, ayant eu le 16. Decembre dernier son Audience de congé de Leurs Majestés & de toute la Famille Royale, partit pour se rendre en *Hollande*, avec le même caractère, où il doit exécuter une Commission de l'Empereur de *Maroc* son Maître.

II. Dans une Assemblée generale de la Compagnie du *Sud* qui se tint le 16. Decembre, le Chevalier Eyles qui en est Sous-Gouverneur, notifia que les Directeurs ayans été informés à leur entiere
satis-

satisfaction du soin que le Roi avoit eu de cette Compagnie dans le Traité nouvellement conclu entre l'*Espagne*, ils avoient resolu de presenter une Adresse à S. M. pour la feliciter sur le bon succès de ses soins infatigables, & sur l'avancement des veritables interêts de ses Royaumes, d'autant plus qu'avec les qualités de Heros, qui étoient renfermées dans la personne de S. M. Elle avoit par une grandeur d'ame toute particuliere, préféré à sa gloire la Paix & la tranquillité commune; & pour remercier en même-tems S. M. de sa grande bonté, & du soin qu'Elle avoit pris pour redresser les pertes, & rétablir le Commerce de cette Compagnie, de même que pour le maintien de la Paix & le bien de toute la Nation en general: Le projet de cette Adresse ayant été lû par deux fois, il fut unanimement approuvé de tous les Membres. Le Chevalier Eyles notifia ensuite les autres affaires pour lesquelles la Cour s'étoit aussi assemblée; mais il y eut de grands débats sur ces dernieres, & l'examen en a été remis à la prochaine Assemblée generale, dans laquelle on croit que cette Compagnie pourra disposer de trois millions de livres sterlings, y compris la Cargaïson du Vaisseau le *Prince Frederic*, estimée un million & demi; mais il est incertain si cette somme sera employée à augmenter le dividend, ou à racheter une partie des obligations qui sont à la charge de la Compagnie.

III. On a encore fait plusieurs réductions dans les Regimens des Gardes de S. M., & l'on parle d'en faire autant dans tous les Regimens d'Infanterie. Les Compagnies aux Gardes ne seront plus que de 52. hommes, y compris les Officiers, & cette réduction montera à 1024. hommes, ce qui fera une épargne au Gouvernement de 15462. liv. sterlings, 16. schelings & 10. sols. On doit, dit-on, con-
gedier

gedier entièrement deux Regimens de Dragons ; ſçavoir, celui du Chevalier Rich, qui a ſon Quartier en *Irlande*, & celui de Churchill, qui eſt en *Angleterre*. Les Dragons reformés qui ſe tenoient à *Leyceſter*, prétendans garder leurs Chevaux, il s'éleva parmi eux une mutinerie, qu'on ne put appaiſer qu'en diſtribuant à chacun ſix livres ſterlings. On parle auſſi d'un projet pour ſupprimer les Maîtres des Vaiſſeaux de guerre, & que les Lieutenans ſeront deſormais examinés en la maniere que les Maîtres l'ont été ; que les Lieutenans actuellement ſur pied, qui n'auront pas ſubi cet examen, ſeront mis à la demie-paye leur vie durant ; que les jeunes gens qui auront ſervi ſix ans en qualité de volontaires dans la navigation, ſeront admis ſuivant leur rang à l'examen, pour être faits Lieutenans ; & que l'on établira auſſi dans les deux principaux Ports de ce Royaume des Academies, où l'on enſeignera la navigation. Les Vaiſſeaux deſtinés à la garde des Côtes pendant cet hiver, ſont, le *Sunderland* à *Sherneſſ*, le *Grafton* à *Chatham*, & le *Chêne Royal*, le *Dreadbough*, le *Portlan* & l'*Argile* à *Portſmouth* ; tous les autres Vaiſſeaux ayant été deſapareillés, & leurs Maîtres & Matelots payés ; 2000. de ces derniers furent enrôlés il y a quelque tems, pour le ſervice d'une Puiffance étrangere. Les pluies qui ont tombé dans ce pays, ont tellement fait groſſir les eaux de la *Tamiſe*, que les caves de pluſieurs maiſons en ont été remplies, & les eaux qui couvroient la Place du Palais de *Westmunſter*, portoient facilement les petits Bateaux. Mr. de Kinski, Ambaſſadeur de l'Empereur en cette Cour, a fait part au Roi de quelques dépêches qu'il avoit reçues par la voye de *Bruxelles* : Ce ſont, dit-on, les conditions ſous leſquelles S. M. Imp. offre à ſeſentir au transport en *Italie* de l'Infant Dom Carlos, & d'au-
tres

tres affaires d'importance , sur lesquelles on n'a pu encore rien apprendre de positif.

IV. La Comtesse de Peckenbourg Tante de la Reine , est attendue d'*Hannover* à la Cour de *Londres*. Le Comité du Conseil , & les Seigneurs Commissaires du Commerce & des Plantations, sont déjà convenus de la forme du Gouvernement Civil qu'on doit établir à *Gibraltar* & dans l'Isle de *Minorque* : Ce Gouvernement sera semblable à celui des principales Villes d'*Angleterre* ; sçavoir, en un Lord-Maire, six Aldermans, & dix-huit Membres du commun Conseil. Le Roi a distribué plusieurs Charges vacantes en différentes Provinces & à la Cour , entr'autres celle de Gentilhomme Huissier ordinaire de S. A. R. le Prince de Galles , a été donnée à Mr. Guillaume Hausley , Gentilhomme & Huissier extraordinaire de ce Prince , qui remplace dans cette Charge le feu Lord Clambrazill Irlandois , & celle du premier a été conférée à Mr. Palham , l'un des Pages du Prince de Galles. Le Greffier de la Ville de *Londres* ayant fait rapport au Roi d'une Sentence de mort prononcée à la Cour d'*Old Bayly* contre huit malfaiteurs , S. M. a eu la bonté de convertir en faveur de cinq , la peine de mort en celle d'être transportés dans les Colonies de l'*Amerique* ; les trois autres devans être exécutés à *Thiburn*.

V. Le 24. Decembre 160. Bâtimens Marchands firent voile des Dunes pour les Pays étrangers, & le 25. il en partit 30. autres de *Portsmouth* chargés pour differens Ports d'*Espagne*, de *Portugal*, d'*Italie* & de l'*Amerique*. Le Comte de Kinnoul a mis à la voile à *Spithead*, à bord du Vaisseau de guerre le *Torrington*, pour se rendre à *Constantinople*, en qualité d'Ambassadeur de Sa M. Brit. auprès du Grand Seigneur , & le Duc d'Hamilton

revenu depuis peu de France , eut l'honneur le 27^e de saluer L. M. pour la premiere fois depuis son retour. Le Gentilhomme , ci-devant Gouverneur du Prince de Galles , a été nommé par le Roy Gouverneur du Duc de Cumberland , & a reçu ordre de se rendre d'*Hannover* en cette Cour pour remplir cet Emploi. Le jour de la Fête de l'Apôtre St. Thomas , le Roy & la Reine accompagnés du Prince de Galles & des trois Princeſſes leurs filles aînées , se rendirent à la Chapelle Royale du Palais St. *James* , pour y entendre le Sermon prononcé par le Docteur *Watterland* : S. M. étoit revêtuë du grand Collier de l'Ordre de la Jarretiere , & précédée du Duc de *Rutland* , portant l'Épée de l'État , des Chevaliers de la Jarretiere , & de ceux du Chardon & des Bains.

VI. Le Vailſeau le *Jean & Marie* chargé à *Falmouth* pour la Ville de *Londres* , est malheureusement peri avec tout son Equipage à la hauteur de *Necdee* du côté de l'Oueſt de l'Iſle de *Wight* ; le *Bon Samaritain* allant de *Bristol* à *Plimouth* , a eu le même ſort , & un autre Bâtiment revenant de la *Virginie* , a auſſi échoüé près de l'*Everpole* : Le *Veritable Amour* ſit pareillement naufrage le 6. Decembre ſur la Côte de *Cornouaille* ; le *Briddeſon* , chargé en *Terre neuve* pour *Cadix* , coula auſſi à fond à une certaine hauteur en mer , mais l'Equipage de ce dernier Vailſeau a eu le bonheur de ſe ſauver à bord d'un Bâtiment François qui faiſoit voile pour *Marseille*. On apprend chaque jour la perte de quelques nouveaux Bâtimens , ce qui cauſe des déſolations inexprimables dans tous les Ports de mers. Deux Moulins à poudre ont ſauté en l'air à *Dorſfort* dans le Comté de *Kent* ; & deux autres à Bled ont été malheureusement brûlés avec deux cens charettes chargées de grains.

Les

Les nouvelles qu'on reçoit de toutes parts , portent que le débordement des eaux ont causé des dommages & des pertes inexprimables dans presque tout le Royaume , & fait perir plusieurs personnes , & beaucoup de bestiaux , sur-tout dans le Nord d'Angleterre & en Ecosse. Le Sieur Braburn s'est coupé la gorge dans un Carosse venant de Hacknay , sans que l'on sçache le sujet qui l'ait porté à ce desespoir ; & une pauvre femme demandant l'aumône à Inwock-Grange , Maison de Campagne du Sieur Arbitle , mit le feu à cette Maison , qui fut réduite en cendres avec les Granges , la Basse-cour & tout ce qu'elles contenoient , sur le refus qu'on fit à cette femme de lui donner l'aumône ; & sans les prompts secours qu'on apporta , le Château auroit infailliblement subi le même sort : Les tems passés nous donnent une infinité d'exemples de pareils excès dans ce Pays , & nous en avons rapporté plusieurs dans nos anciens Journaux : Voici la traduction de l'Adresse présentée au Roi le 22. Decembre dernier , par les Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud.

TRE'S-GRACIEUX SOUVERAIN.

Nous les très-humbles & très-fideles Sujets de V. Maj. la Compagnie du Sud , demandons très-humblement pardon de nous servir de la presente occasion , pour congratuler Vòtre Majesté sur les succès qui ont accompagné les sages & constantes mesures prises par Sa Maj. pour la conservation de la Paix & du Commerce de la Nation. Heureux les peuples dont le Prince si éminent par ses talens héroïques , préferé néanmoins leur tranquillité à sa propre gloire.

Comme V. M. a fait voir la part qu'elle prend aux pertes que nous & les autres Sujets négocians de V. M. avons souffertes pendant les dernieres mésin-

telligences avec l'Espagne ; & que dans le Traité conclu avec cette Couronne , Elle a pris de si amples mesures pour les redresser. Nous avons, Sire, d'abondantes raisons pour en exprimer la plus haute satisfaction ; puisque nous trouvons nôtre attente fondée sur une confiance absolüe que nous avons en vôtre protection Royale , entierement remplie.

Pendant que la conservation des propriétés Britanniques , le Commerce & le bonheur de vôtre peuple , dans la sûre jouissance de ces avantages ont été les guides dans toutes les délibérations de V. M. pour la paix ou la guerre , sa bonté paternelle répand une félicité & une joye universelle , & nous assurons V. M. avec toute la sincérité possible , que nous témoignerons à jamais nôtre reconnoissance pour la part dont nous jouissons dans les bienfaits que V. M. répand par tout le Royaume , en faisant tous nos efforts pour rendre vôtre Gouvernement aisé , & en adressant sans cesse nos vœux au Ciel , afin que V. Maj. & sa Royale Eponse puisse regner long-tems sur les cœurs d'un peuple soumis & uni.

Réponse du Roi.

JE vous remercie de cette très-soumise & fidele Adresse. Je vois avec plaisir que mes efforts pour rétablir la Paix , ont tourné à la satisfaction d'un Corps si considerable de mes Sujets : Je suis persuadé que lorsque les conditions de la Paix , conclüe entre moi , mes Alliés & l'Espagne , seront rendües publiques , le monde sera convaincu , que l'interêt general , & en particulier le commerce de mes Royaumes , ont été le principal objet de mes soins , & que je les ai préférés à toute autre consideration.

VII. Irlande. Dublin. Les Communes du Parlement

ment de ce Royaume travaillent avec beaucoup d'assiduité au moyen de mettre les Finances sur un meilleur pied que du passé, de même qu'à un projet pour donner cours aux Piaftres du *Mexique*, qui seront du poids de 17. sols & 4. grains, pour cinq Schelings monnoye d'*Irlande*, afin de rendre par-là l'argent plus commun dans le Commerce. Un Bâtiment chargé pour *Lisbonne* de froment, de farine & de biscuit, coula à fond le 27. Novembre dernier dans la rade de cette Ville. Le 8. Décembre le grand Comité nommé pour delibérer sur les moyens de lever le Subside accordé au Roi, fit faire aux Communes le rapport des résolutions suivantes. 1. „ Qu'on leveroit une Taxe sur tous les „ Carosses, Chariots & Chaises qui ne sont pas de „ loüage dans toute l'étendue du Royaume; sçavoir de 20. schelings par an sur les Carosses & „ Chariots, & six sur les Chaises. 2. Qu'on mettroit „ une imposition de 6. sols par paquet sur toutes les „ Cartes à jouer qui seront faites dans ce Royaume, „ & de 12. sols par paquet sur celles qui y seroient „ apportées des Pays étrangers, outre celle de 6. „ sols dont on vient de parler. 3. Qu'on leveroit „ aussi un impôt sur tous les Dez faits dans le Royaume, ou qui y seroient apportés des Pays étrangers. 4. Et qu'on exigeroit pareillement une taxe „ de 6. sols par once sur toute la Vaiselle d'argent „ qui seroit apportée dans le Royaume, au-delà du „ Droit d'Entrée qu'on leve presentement. Ces résolutions ayant été agréées par la Chambre, on ordonna de dresser les chefs d'un Bill qui y fût conforme. Le Docteur Marmaduke Cozhill a été nommé un des Commissaires de S. M. de l'Excise du Royaume d'*Irlande*, de même qu'un des Chefs-Commissaires de la Regence, avec mille livres sterlings d'appointement par an pour chacune de ces

Charges , en la place du feu Guillaume Conolly.

VIII. *Hollande*. Le 13. Decembre il arriva un Exprés à la *Haye* dépêché de *Seville* par Mr. Vander Meer , Ambassadeur de L. H. P. les E. G. en *Espagne* , avec les copies du Traité de Paix & d'Amitié signé par les Ministres respectifs du Roi d'*Espagne* & des Alliés d'*Hannover*.

On a reçu des Lettres de *Constantinople* en date du premier Novembre dernier , qui portent entre autres choses , „ que suivant les derniers avis venus „ de *Perse*, les troubles & la désolation étoient in- „ exprimables dans ce malheureux Royaume, que „ la famine y étoit generale par tout, & particulie- „ rement à *Isphahan*, où le pain se vendoit jusqu'à un „ écu la livre, & les autres vivres à proportion; & „ qu'outre l'Armée du Prince Thamas qui rava- „ geoit le Pays de *Mazanhem*, celle du frere de „ Mitt Makmont faisoit de grands dégats aux en- „ virons de *Candabar*, d'où il étoit sorti pour venir „ attaquer le Sultan Esreff son cousin; mais que ce „ dernier étant allé à sa rencontre avec une Armée „ nombreuse, on s'attendoit à recevoir dans peu la „ nouvelle d'une Bataille sanglante entre ces deux „ Armées: Que le Grand Vizir avoit envoyé divers „ Exprés à *Babilone* & en *Georgie*, pour s'informer „ du veritable état des affaires tant par rapport aux „ mouvemens du Prince Thamas, qu'autrement, „ sur ce que les nouvelles qu'on recevoit „ de tems à autre de ce Pays-là, étoient fort „ variables: Que les Fortifications de *Nissa* & de „ *Widin*, sur la frontiere de *Servie*, étant perfe- „ ctionnées, le Grand Vizir avoit donné ordre que „ les Troupes qui y avoient été employées, se missent „ en marche vers la *Bulgarie*, pour y fortifier aussi „ les Villes de *Sophie* & de *Nicopolis*; & que non- „ obstant cela la Porte Ottomane paroïssoit toujours „ résoluë

» résoluë d'observer religieusement la paix avec les
» Princes de la Chrétienté, & particulièrement avec
» l'Empereur des Romains.

IX. Les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se sont rassemblés le 4. Janvier, suivant la convocation qui en avoit été faite, & ont tenu depuis plusieurs conférences de même que les Ministres étrangers, qui s'assembloient souvent pour conférer sur les affaires de la conjoncture présente. Dans une des Assemblées de L. H. P. les Sieurs Jobdeville & Justelens prêterent le serment de fidélité ordinaire, le premier comme Receveur du College de l'Amirauté à *Amsterdam*, & l'autre en qualité de Capitaine de Vaisseau du même College. Les dernières nouvelles d'*Alimérie* portent qu'il arriva dans ce Port le 16. Decembre trois Vaisseaux de guerre Hollandois, partis d'*Alger* le 30. Octobre dernier, & dont les Chefs étoient très-satisfaits de la Commission qu'ils avoient eu ordre d'exécuter auprès du Bey & de la Régence d'*Alger*; qu'ils avoient entr'autres cinq Esclaves Hollandois dont on leur avoit fait présent, & qu'ils étoient sur le point de faire voile pour *Malaga* & *Gibraltar*. Le *Riderkerck*, Vaisseau appartenant à la Compagnie des Indes, est arrivé au *Texel*, venant de *Batavia*, où il fut envoyé le 12. Juillet dernier; le Capitaine de ce Bâtiment rapporte que le Gouverneur General & le Fiscal de *Batavia* étoient tous deux morts, & qu'en attendant leur remplacement, on avoit nommé deux personnes pour exercer ces Charges par *interim*.

X. *Pays-Bas. Bruxelles.* Le 13. Decembre jour de l'anniversaire de la naissance de la Ser. Arch. Gouvernante des Pays-Bas, qui entra dans la cinquantième année de son âge, il y eut grande fête à la Cour, de même qu'à l'occasion de la fête de Ste. Lucie, Patronne de cette Princesse; les Ministres

d'Etat & Etrangers , & tout ce qu'il y a de personnes distinguées , eurent l'honneur de complimenter S. A. S. sur ce sujet ; & le Comte de Visconti, Grand Maître de sa Maison, donna une magnifique fête aux Seigneurs & Dames de la Cour, & à tous les Ministres Etrangers : Le soir on représenta sur le grand Théâtre l'Opera Italien, *Armida* ; & cette fête se termina par un grand Bal qui dura toute la nuit. Les Corps de Métiers de cette Ville ayans été derechef assemblés , donnerent leur consentement à la levée de 215. mille florins sur les revenus des Postes des *Pays-Bas Autrichiens*, pour achever l'entier payement du capital & des intérêts qu'on rembourse depuis quelque tems.

XI. On a publié à *Bruxelles* avec privilege de l'Empereur, des Lettres d'Octroi, pour la levée & la vente des rentes ou obligations, soit réelles, soit personnelles, sur le revenu des Postes de ces *Pays-Bas Autrichiens* : Cet Ecrit, contient dix-huit Articles, dont le huitième porte en substance ; que le Prince de la Tour & Tassis, pour procureur au Commerce desdits Pays tous les avantages qui dépendent de lui, s'oblige à faire arriver à *Anvers* les Lettres d'*Italie*, d'*Allemagne*, & celles du *Nord*, douze heures plutôt qu'elles n'y arrivent actuellement, & cela par le moyen d'un Courier extraordinaire qu'il fera dépêcher en droiture à *Anvers* du lieu le plus convenable de la route ; & que Son Altesse s'oblige pareillement par le moyen des correspondances qu'elle établira, & par l'augmentation des Couriers dans toutes les routes de l'*Empire*, de faire arriver de toutes parts les Lettres beaucoup plutôt que du passé. Le 28. Decembre, jour de la Fête des Innocens, la Ser. Archiduchesse Gouvernante fit venir devant elle les enfans de la principale

cipale Noblesse de cette Ville, qui étoient tous très-proprement habillés, & cette Princesse prit beaucoup de plaisir à les voir danser ; S. A. S. regala ensuite ces enfans avec Mesdames leurs mères d'un repas magnifique, dont Madame la Comtesse de Visconti fit les honneurs.

XII. Le Commandant du Fort d'*Ostervel*, situé sur l'*Escout*, est venu porter des plaintes à l'Archiduchesse Gouvernante, de ce que le Comte de Neva, Sous-Gouverneur du Château d'*Anvers*, a tâché de le faire enlever par une Brigade de Dragons, sur ce qu'il avoit refusé d'obéir à ses ordres ; alleguant pour raison qu'en l'absence du Gouverneur d'*Anvers*, il n'est nullement subordonné au Sous-Gouverneur. Le Comte de Kœnigel, Chambellant du Duc de Lorraine, est venu en cette Cour pour complimenter la Ser. Archiduchesse, de la part de S. A. R. son Maître ; & cet Envoyé partit peu de jours après pour retourner en *Lorraine*. On a appris d'*Ostende* qu'un Paquebot allant de *Calais* à *Douvres*, avoit été poussé sur la Côte par une tempête, après avoir perdu ses ancrs & ses cordages ; que quantité de Bateaux de Pêcheurs n'étant point revenus à *Nieuport* & à *Blankembourg*, il y avoit tout lieu de craindre qu'ils n'eussent périés ; & qu'un Vaisseau Anglois parti de *Zelande* pour l'*Espagne*, avoit fait naufrage entre *Nieuport* & *Dunkerque*. On travaille toujours avec assiduité aux nouvelles Fortifications de la Ville de *Luxembourg*, sous la direction de l'Ingénieur General de *Beaufe*, qui en a donné le plan.

ARTICLE VIII.

Qui contient les Naissances , Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres depuis le mois dernier.

I. **N**aissances. La Marquise de Conflans Vatteville, ci-devant Demoiselle d'honneur de la Seren. Archiduchesse Gouvernante des *Pays-Bas*, est accouchée d'un fils.

L'Epouse du Comte Guillaume Moritzen d'Isenburg Budingen, accoucha le 15. Decembre d'une fille à *Philips-Eich*.

II. *Mariages*. Le Marquis de Caumont, fils aîné du Duc de la Force, a épousé à *Paris* la troisième fille du Duc de Noailles.

Le Prince de Ligne, fils du feu Marquis de Mouy, a épousé dans la même Ville Mademoiselle de Mezieres, sœur de la Princesse de Montauban.

Le Comte de Lacé, a épousé Mademoiselle d'Albert, fille aînée de l'Envoyé extraordinaire de *Baviere* à la Cour de *France*.

Mr. de Bion, Intendant de la Province d'*Alsace* consumma le 2. Janvier son mariage avec Mademoiselle de Geay.

III. *Morts*. Le Marquis d'Estaing, Lieutenant de Roi du Vaudunois, & Gouverneur de *Châlons*, est mort à *Paris* âgé de 37. ans.

Mr. de Poile Ministre de *Hambourg*, & autres Villes Anseatiques, est mort dans la même Ville.

Le 29. mourut aussi à *Paris* l'Abbé Testu, qui laisse trois Abbayes vacantes & un Prieuré d'un revenu considerable: les Biens de ce défunt ont été donnés par Testament au second fils de Mr. le Chancelier d'Aguesseau.

Ma-

des Princes Ec. Février 1730. 137

Mademoiselle de la Houffaye, fille du feu Contrôleur General des Finances, vient de mourir à *Paris*.

Le 19. mourut en couches dans la même Ville la Marquise de Busseville.

La Comtesse du Parc, qui avoit épousé en premières nôces le Marquis de Coëtlogon, Lieutenant General des Armées du Roi de *France*, est morte âgée de 42. ans.

Mr. Robert le Fevre de Caumartin, Chevalier de *St. Jean de Jerusalem*, & Commandeur de *Chantremme en Hainaut*, mourut le 25. d'un rhume accompagné de fièvre qui regne à *Paris*.

Le 29. mourut à *Londres* le Lord Clambrazill, Huissier ordinaire de S. A. R. le Prince de Galles, & petit-fils du feu Comte de Connigsby.

Le 31. mourut dans la même Ville Mr. de l'Hermitage, Président de L. H. P. les E. G. des Provinces Unies.

Dom Joseph de Sobremont, Comte de Villafrauca, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'*Espagne*, & Introduceur des Ambassadeurs, paya le 29. Decembre le tribut à la nature dans la 66. année de son âge : Ce Seigneur est fort regretté pour son rare mérite.

Le Prince Emanuel de Savoye, neveu du Prince Eugene, est mort à *Vienne* de la petite verole, âgé de 44. ans : Ce Prince ne laisse qu'un fils unique qui a 14. ans.

Le Duc de Saxe Saadfeld est mort dans sa résidence.

Mr. Gundling celebre Jurisconsulte, Conseiller privé du Roi de *Prusse*, & Recteur magnifique de l'Université de *Halle*, y est mort.

Le Baron d'Imbsen, Résident de l'Electeur de *Treves*, & de divers autres Princes de l'Empire à *Vienne*,

Vienne, y est mort âgé de 60. ans.

Don François de Souza, Capitaine de la Garde Allemande du Roi de Portugal, & Membre de l'Academie Royale de l'Histoire, est mort à *Lisbonne*.

Mr. Gritti, Evêque de *Firentino* est aussi décedé dans la même Ville.

Le fils du Lord Carteret, Viceroi d'*Irlande*, est mort à *Utrecht*.

La Margrave Doüairiere de Brandebourg Anspach, née Princesse de Wirtemberg, est morte dans la résidence.

Le Baron de Waha, ci-devant Capitaine des Gardes de l'Electeur de Baviere, mourut le 27. Decembre à *Bruxelles* âgé de 81. ans.

Mr. d'Arzola Donate, Seigneur de Gaumont, & ancien Conseiller de la Chambre des Comptes de Brabant, est mort dans un âge fort avancé.

La Baronne de Steenput, veuve du feu Conseiller Colin, mourut le 4. Janvier à *Bruxelles*.

F I N.

T A B L E
D E S A R T I C L E S
Du mois de Février 1730.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	69
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	81
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	86
ARTICLE IV. <i>France.</i>	98
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	104
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	117
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	124
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages & Morts.</i>	136



PRIVILEGIUM

Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis.

CAROLUS SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Slavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ: Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wirtenbergæ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis: quòd cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster, Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quod eidem pro libello menstruo, cui titulus: *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopægis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

los per sex annorum spatium ab hodierna die computandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu recudere vel aliò recudendos dare, alibive impressos apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam citra voluntatem & absque prænominati **ANDRÆ CHEVALIER**, ejusve hæredum, expresso & in scriptis obtento consensu præsumat; si quis verò interdictum hoc nostrum Cæsareum violare aut transgredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi exemplaribus perpetam quippe recufis & adductis à supra memorato **CHEVALIER** ac ejus hæredibus ubicumque sive propriâ authoritate, sive Magistratus auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna insuper quinque Marcatum auri puri Fisco nostro Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decernimus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant, ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arcanam nostram Cancellariam Imperialem Aulicam tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur. Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sacrique Imperii & Regnorum ac Dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis & fidelibus dilectis cujuscumque statûs, gradûs ordinis aut dignitatis existant, tam Ecclesiasticis quàm sæcularibus, præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus & Justitiam administrantibus, ne quemquam Privilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ plecti, ac aliis modis idoneis coerceri curent: quatenus & ipsi eandem mulctam incurrere noluerint. Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscriptarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

tarum. Datum in Civitate nostra Vienna die vigesima Martii, anno millesimo septingentesimo vigesimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungarici & Bohemici verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.

P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.